

Commission d'enquête
parlementaire chargée d'enquêter
sur le traitement des abus sexuels
commis au sein et en dehors de
l'Église, y compris sur leur traitement
judiciaire, et sur leurs conséquences
actuelles pour les victimes et pour la
société

du

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023

Matin

Parlementaire onderzoekscommissie
belast met het onderzoek naar de
aanpak van seksueel misbruik, in de
Kerk en daarbuiten, met inbegrip van
de gerechtelijke behandeling, en de
gevolgen op vandaag voor
slachtoffers en samenleving

van

VRIJDAG 15 DECEMBER 2023

Voormiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.42 uur en voorgezeten door mevrouw Sophie De Wit.

La réunion publique de commission est ouverte à 10 h 42 et présidée par Mme Sophie De Wit.

Audition dans le cadre du volet "Victimes" de:

- M. Gabriel Fripiat
- M. François Braem
- M. Alain Cheval
- M. Jean Marc Turine

Hoorzitting in het kader van het luik "Slachtoffers" met:

- de heer Gabriel Fripiat
- de heer François Braem
- de heer Alain Cheval
- de heer Jean Marc Turine

La **présidente**: Monsieur Fripiat, bienvenue dans notre commission. Merci pour votre venue ainsi que pour votre témoignage que nous avons déjà reçu par écrit. Néanmoins, nous sommes heureux que vous soyez venu témoigner en commission.

Mijnheer Fripiat, het is iets gemakkelijker voor mij om u in het Nederlands te verwelkomen.

Hartelijk bedankt dat u hier vandaag uw getuigenis wilt komen afleggen. We weten dat het voor slachtoffers niet vanzelfsprekend is om hun verhaal te komen doen, zeker in een openbare vergadering. Dat vergt moed. We weten ook dat er in het verleden veel zaken zijn gebeurd, die niet hadden mogen gebeuren.

Het is onze taak om een aantal zaken in kaart te brengen en pijnpunten aan te duiden. Het is niet onze bedoeling om het slachtofferschap in vraag te

stellen, want uw slachtofferschap is ons uitgangspunt. U hebt de regie in handen over wat u vandaag wil vertellen. We verwachten niet dat u in detail treedt met betrekking tot feiten. We gaan ervan uit dat u zaken zijn overkomen die niet oké zijn. Dat is ons uitgangspunt. Wij vragen geen bewijzen, dat wens ik te onderstrepen.

Voor ons is het wel belangrijk te kunnen leren en te horen wat er is verkeerd gegaan met meldingen en klachten en de aanpak daarvan, zodat we dat in kaart kunnen brengen en daar ook aanbevelingen rond kunnen formuleren met de bedoeling oplossingen te zoeken. Vandaar dat het zo belangrijk is dat u hier vandaag uw getuigenis in deze commissie komt geven.

Ik heb begrepen dat u de eed wenst af te leggen, dus ik zal daarmee beginnen. Vergeef me dat ik daartoe een juridisch document moet voorlezen, waarna ik u zal vragen de eed af te leggen.

Monsieur Gabriel Fripiat, je vous rappelle qu'en vertu de l'article 4, § 1, de la loi du 3 mai 1880 sur les enquêtes parlementaires, telle que modifiée par la loi du 30 juin 1996, la commission d'enquête peut prendre toutes les mesures d'instruction prévues par le Code d'instruction criminelle. Elle peut notamment entendre les témoins sous serment.

Avant de vous inviter à prêter serment, je tiens à attirer votre attention sur le dernier alinéa de l'article 8 de la loi précitée, suivant lequel tout témoin qui, en faisant une déclaration conforme à la vérité, pourrait s'exposer à des poursuites pénales, peut refuser de témoigner (cf. également l'article 14, 3, g, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966,

ratifié par la loi du 15 mai 1981). Cela signifie qu'un témoin a le droit de se taire lorsqu'il pense que sa déclaration publique pourrait être ultérieurement utilisée contre lui dans une procédure pénale.

Je vous rappelle en outre que, suivant l'article 9 de cette même loi, tout coupable de faux témoignage sera puni d'un emprisonnement de deux mois à trois ans et privé de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Enfin, je vous rappelle que, suivant l'article 3 de la loi précitée, le secret de vos déclarations n'est pas garanti, sauf s'il s'agit de déclarations faites lors d'une réunion à huis clos et pour laquelle la commission s'est engagée explicitement à respecter le secret. De plus, chaque document que vous remettiez à la commission est susceptible d'être révélé.

Après ces précisions, je vous invite à prêter serment en levant la main et en prononçant la formule suivant: "Je jure de dire toute la vérité et rien que la vérité".

M. Gabriel Fripiat prête serment.

Si au cours de votre témoignage vous souhaitez faire une pause, n'hésitez pas à nous le dire. Nous vous écoutons.

Gabriel Fripiat: Madame la présidente, mesdames, messieurs, je tiens à remercier les personnes sans lesquelles je n'aurais ni la volonté ni le courage de témoigner après 15 ans. Merci à ma compagne, Isabelle, Renaud, Maud, Elise et Clémence, mes enfants. Tous les jours, je me réjouis à la pensée du sourire, de la gentillesse, des rires de mes deux petits mecs, Igor et Julien, mes petits-enfants.

Je tiens à rappeler mon étonnement, ma frustration, voire ma colère, lorsque j'ai vu à l'évocation de la constitution de cette commission, le premier ministre accueillir Bonny et M. Devillé. Ne croyez-vous pas que les premiers concernés étaient les victimes de ces ignominies?

Nous étions prioritaires, qualificatif que vous devez garder en tête.

En son temps, j'ai participé à la première commission. Encore à l'heure actuelle, mon sentiment est plus que mitigé à son évocation. Rétrospectivement, j'ai eu le sentiment d'avoir été le spectateur de mes propres tourments. Mon sentiment personnel est que nous avons été infantilisés, ne fût-ce que par les attitudes des uns et des autres lors d'interruptions de séances.

Celles-ci se passaient au milieu de politiciens qui donnaient à la limite l'impression d'en savoir plus sur notre ressenti et notre passé que nous-mêmes.

Parler de la prescription tenait pratiquement d'un délit. "Voyons! C'est un acquis important, monsieur!" Je voulais uniquement que l'on parle de la prescription des faits de pédophilie. Les faits me donnent raison car tout le monde s'accorde maintenant, à la lueur des témoignages, pour dire que le temps est important pour sortir de sa réserve bien naturelle.

Je ne limite pas non plus cette connivence entre les représentants de l'Église et certains politiciens qui, de toute évidence, se connaissaient fort bien. Enfin, le simple fait de l'évocation de l'arrivée hautaine et condescendante de Léonard (que je n'appelle pas monsieur) me laisse une grande amertume. Elle ajoutait de la colère à la frustration. J'avais l'impression également que tout le monde visait un accord rapide pour ne plus en parler.

Vous comprendrez donc mon enthousiasme lorsque j'ai appris la constitution de cette commission.

Sartre disait: "La confiance se gagne en gouttes et se perd en litres." Les victimes et leur bien-être doivent être et rester votre priorité. Et n'oublions pas les compagnons et compagnes des abusés, celles et ceux dont personne ne parle! Ces personnes sont au plus près de nos souffrances, des conséquences de ces actes inhumains et de toute l'écoute dont nous avons besoin. Je crois qu'on ne se représente pas bien la charge mentale qui a dû peser sur elles ou sur eux. Tout le monde n'a pas la chance que j'ai d'être côtoyé au quotidien par une personne comme Isabelle et ma compagne ne doit pas être de tout repos.

Je vais entamer mon témoignage par des extraits du texte lu lors de mon audition chez Dignity et la Fondation Roi Baudouin. Dignity n'en eut que le nom; pour le reste, vous pouvez me croire!

Je m'appelle Gabriel Fripiat. Je suis né le 16 août 1958, huitième d'une fratrie de 11 enfants. J'ai passé une enfance dénuée de tous tracés à jouer dans les bois environnants, au football sur la place du village, dans la cour de récré, dans un champ en face de la maison ou à vélo sans aucune contrainte. Mes parents étaient profondément chrétiens venant tous les deux de milieux attachés à ces valeurs.

Nous recevions régulièrement un curé pour manger et Mgr Musty venait parfois à la maison; le même Musty qui déplaça Henri Mathieux, dont je peux citer le nom, vu que j'ai réussi à le rendre à l'état laïc en 1988, à la demande de celui-ci, mais

surtout à la suite d'une plainte des parents pour geste(s) déplacé(s).

Parcours scolaire sans problème à l'école du village. Je n'aurai pas souvenir de quelque approche de ma mère ou de mon père pour me donner des explications sur les réalités sexuelles de la vie. Nous étions en 1970. Pas d'internet. Je crois qu'il faut aussi remettre les choses dans leur contexte pour des jeunes qui écouteront éventuellement le témoignage, afin qu'ils se rendent compte que nous n'avons aucune connexion avec le monde extérieur. Nous vivions dans un petit village et le monde extérieur était très, très loin.

Le fil rouge de mes week-ends était le foot pour les garçons. Nous étions tous les cinq – nous étions cinq frères – footballeurs à Ocquier, un petit village.

Après les études primaires en 1970, et déjà à mon grand désappointement, je fus obligé de suivre mes frères pour les études secondaires au séminaire de Bastogne. Il faut savoir qu'au séminaire, il y avait une cour de récréation réservée aux élèves de cinquième et sixième – c'était 6-5-4-3-2-1 au niveau des études – et une autre pour les années suivantes.

Je me fis surtout remarquer pour mes aptitudes footballistiques. Certains de mes condisciples me contacteront en 2010 lors de la divulgation des faits et parleront de moi comme ayant le souvenir d'un enfant souriant et espiègle qui jouait au foot. J'adorais lire et c'est encore le cas aujourd'hui. Il y avait une bibliothèque tenue par Henri Mathieux, qui s'occupait également de donner la clé qui servait à ouvrir la boîte à ballons. Il y avait, tous les jours, des équipes qui se formaient pour s'affronter dans la cour aux heures de récréation.

Henri Mathieux y venait régulièrement, s'incluant dans l'équipe des élèves de cinquième. Malheur à nous si nous le battions. Il entrait dans de grandes colères inattendues et disproportionnées. Il tentait déjà de m'attirer dans son équipe – pour la renforcer, croyais-je naïvement.

Me voici en cinquième! Je n'ai pas envie de me retrouver encore à devoir rester une semaine en internat au minimum, voire deux à trois semaines, sans revenir à la maison. Mais Henri Mathieux, titulaire en 5^{ème} B, aime le foot et les livres. Il est professeur de latin – j'aime beaucoup cette matière – et de religion. Je retrouve des copains, donc je ferai avec, me dis-je pour me consoler.

Effectivement, l'année débute comme prévu, si ce n'est que le système mis en place pour que nous puissions rencontrer les professeurs pour des

explications sur les cours s'activent beaucoup plus que l'année précédente. Il faut savoir que nous avons des tickets à compléter avec le nom du professeur et de la matière – mathématiques, latin, sciences, géographie – que nous voulions revoir.

C'est le surveillant qui distribue les demandes vers les enseignants. Cependant, les flux pouvaient être inversés. En effet, nous pouvions aussi être appelés. Ce sera de plus en plus Henri Mathieux qui m'appellera ou me fera appeler pour toutes sortes de raisons, passant souvent outre du billet pour me faire appeler directement par les élèves qui sortaient de son bureau eux aussi.

Il est de plus en plus amical. C'est rassurant un professeur un peu plus jeune, un peu moins distant, qui vous comprend! J'ai parfois un coup de blues d'être aussi loin des miens et il m'écoute. Il fait attention à ce que je lui dis, me fait découvrir des livres. Puis, sans que je sache encore aujourd'hui pourquoi, je me retrouve dans ses bras. Il me sert contre lui et me caresse les cheveux. Plus tard dans l'année, je me demande ce qu'est ce truc tout dur que je sens contre moi. Ensuite, je suis appelé toujours plus tard le soir, pendant la deuxième étude après le souper. "Comment se fait-il que sa braguette soit ouverte et que son sexe en sorte?" Encore plus tard, "pourquoi se frotte-t-il contre moi?"

Personne ne m'a jamais expliqué que cela pouvait arriver. "Il est professeur, donc..." De plus, il devient moins sympa, se met plus vite en colère. Encore au match de la récréation, il est parti en criant et en m'invectivant parce que je n'avais pas repris dans son équipe. Je prie pour ne pas être appelé. Les visites sont plus espacées, mais elles sont de plus en plus intimes.

J'écris ces mots alors que j'ai 57 ans. Je ne les aurais même pas compris en 1971.

"Ouf! Fin d'année, 66 %." Examens en maths et en géo. Putain, ils me font doubler! Le monde s'écroule. Je ne veux pas retourner au séminaire. Mais qui va m'écouter? J'ai de plus en plus de mal à supporter cette grande porte qui se referme lourdement dans mon dos tous les dimanches soirs. Me voici de nouveau appelé régulièrement. C'est le professeur de mathématiques qui n'a pas voulu te laisser passer, me soutient Mathieux, qui se croit obligé de me consoler. J'aurai l'occasion de savoir par la voix de M. Gilet, le professeur de mathématiques, que c'est Henri Mathieux qui a exigé mon redoublement.

Avec son sexe dans ma bouche puis le mien dans la sienne, pourquoi pas? Qui me croira? Je commence à me rendre compte que tout cela n'est

pas normal. Pourquoi m'attirer sur son lit? Je n'ai pas à savoir où il dort! Pourquoi se déshabille-t-il? J'ai froid. Pourquoi dans ses draps? J'ai une chambre! Pourquoi son poids sur moi et pourquoi me retourner et m'installer sur le ventre? Pourquoi moi?

Je n'en sais toujours rien! Et à partir de ce moment, c'est le trou noir! Les week-ends sont doublement importants. Je commence à avoir de petites amies. Les colères de Henri Mathieux sur ma correspondance amoureuse me font comprendre inconsciemment et petit à petit que je dois trouver une solution pour arrêter ces viols hebdomadaires.

Et la solution viendra d'une fille. Je suis libéré définitivement de deux années de calvaire du moins, c'est ce que je crois à ce stade...

Plus jamais mon rapport à l'autorité ne sera serein, plus jamais je ne pourrai passer un examen. Je suis coupé dans mon élan pour suivre des études supérieures. Il y a le foot, mais je bois trop. Je suis trop dans la provoc' que pour réussir.

Match de sélection nationale à Waremme, hélas, on me retrouve à 14 ans avec une bière en main à la buvette après le match! Cela avant de rentrer au bagne, au séminaire! L'abbé Didier me demande de m'occuper d'une rencontre de foot. Je rentre bourré. Je suis visionné par le FC Liégeois, mais comme je suis rentré un peu tard le jour avant, c'est foutu!

Je ne supporte plus les abus d'autorité ou ce que je considère comme tels. Je passe en troisième. Qui survient à l'examen? Henri Mathieux qui lit dans son bréviaire ou sa Bible un SAS (San Antonio). Il me fait un clin d'œil. Je vais vomir. Je redouble la troisième et je décide ayant pris l'option latin-grec de m'inscrire à l'Athénée royal Saint-Hubert.

La délivrance! Par méconnaissance, je choisis le cours de religion parce que personne ne me dit qu'il y a un cours de morale. J'ai fait les démarches tout seul. On ne va pas dans les écoles de l'État dans la famille!

Boissons, drogues, puis études terminées, jamais je ne me sentirai capable d'intégrer une école supérieure moi qui me serais bien vu prof' de français. Ma vie privée sera une suite de relations adultérines, de guindailles, de boissons etc. Une vie de bâton de chaise.

Encore aujourd'hui, à 65 ans, je suis incapable d'approcher les bâtiments du séminaire à moins de 300 mètres. Je voulais les montrer à ma compagne. Impossible!

J'entamerai ma vie professionnelle en tant qu'éducateur mais ne serai jamais en position pour suivre une spécialisation. Je suis des cours, mais sans jamais être capable de passer un seul examen.

Financièrement, je dois me contenter d'être un classe 2B. Après une dizaine d'années, je ne me retrouve plus dans cette institution qui m'envoie au tribunal du travail suite à des divergences de vues. Je gagne! Cependant, ma confiance à l'égard de la direction est rompue. Au revoir! Bonjour chômage! Mais, le foot me sauve. Le président du club où je joue m'informe d'un examen à passer pour être engagé à la CSC, syndicat chrétien!

Quand j'ai fait mes premières déclarations et premiers témoignages, pas un seul de ses représentants ne m'a envoyé un petit sms pour me dire "bravo", "continue", "beau combat"! C'est une personne de la FGTB qui m'a, la première, informé de toute son amitié.

Je suis dos au mur et j'ai deux enfants en âge scolaire. J'accepte car la description du job me plaît. Et j'ai déjà raté? cinq examens dans différentes branches. Je réussis et je suis engagé. Octobre 2010, examen pour une promotion. Je me vautre littéralement peut-être parce que je viens d'entamer toutes les démarches qui m'amènent près de vous actuellement avec ma compagne.

C'est à elle que je confierai en premier mes tourments et c'est elle qui, au prix de l'amour de ses parents qui me renient à cause de la médiatisation de mon procès, me soutiendra et me permettra enfin de réussir en 2014, un examen qui me permet d'être responsable.

Il ne s'est pas passé un mois de ma vie sans que je ne sois atteint d'une manière ou d'une autre par cette histoire glauque. Envie d'en finir, envie de mourir, envie d'absolu, tristesse, euphorie...

Les joies que j'ai connues étaient suivies de cette frustration de croire que ma vie aurait pu être bien différente sans cette rencontre diabolique. J'espère que cette audition sera la fin d'un calvaire que je ne souhaite à personne. Pourtant, me voici à nouveau ici à décrire mon ressenti, sept ans plus tard.

En conclusion, je reprendrai des termes de François du 18 février 2016: "La pédophilie est une monstruosité parce qu'un prêtre est consacré pour amener un enfant à Dieu. Il le dévore dans un sacrifice diabolique, il le détruit".

À la fin de cette lecture, l'avocat de Dignity a une réaction... C'était de la folie! Il m'a dit: "J'entends

bien et je suis navré pour vous, mais à l'audition des conséquences pour vous, il n'est nullement mentionné une tentative de suicide, une thérapie ou autre intervention d'expert, donc je ne comprends pas pourquoi votre avocat demande la somme qu'il a demandée." C'était à l'occasion entre 2 500 et 25 000 euros. Enfin, l'argent, vous savez, quand on parle de ce genre de problématique, je crois qu'il faut parler de réparation. Indemnisation me semble un terme outrageux. Réparation. Mon sang n'a fait qu'un tour, je me suis levé, furieux, outré de tels propos et lui ai hurlé dessus: "Donc, j'aurais dû être fracassé, suicidé pour que vous daigniez reconnaître les torts irréversibles causés? Je m'en vais! Je ne suis pas un mendiant". Je me suis levé. Toutes les personnes présentes étaient ahuries de tels propos.

Maître Laga, qui était mon avocat, m'a demandé de me rasseoir et le président de la réunion a fustigé l'attitude, précisant que cette décision était prise et que je serais traité dignement. Des attitudes pareilles venant d'avocats de l'Église, j'en ai vu d'autres. J'en ai vu à Gand. Il y avait une armée d'avocats. Ce n'était pas des avocats *pro deo* – c'est le cas de le dire. En fait, ils étaient prêts à tout. Ils mettaient les gens mal à l'aise. J'en ai vu qui sont sortis déchirés, ils n'en pouvaient plus. Ils ont été retournés dans tous les sens et c'est à eux qu'on demandait de sortir. Les avocats, eh bien... c'était abominable et ça a été souvent le cas.

Mon histoire, en plus, permet de se rendre compte que les dysfonctionnements ne concernaient pas que l'Église. L'enseignement libre ne fut pas sans reproches. Le directeur, en 1988, n'était pas un curé mais un laïc qui a bien fermé les yeux, les oreilles et la bouche. Il était connu que la raison du déplacement avait trait à des gestes déplacés, reconnus par Mathieux, mais ce directeur – écrivain à ses heures – m'a déclaré, lorsque je l'ai contacté pour obtenir des renseignements complémentaires sur ce qu'était devenu Henri Mathieux...

Il faut savoir que j'ai entamé ces démarches-là parce que je me suis rendu compte qu'il était toujours curé dans la paroisse où il était et je craignais pour l'intégrité d'autres enfants. Je pensais, naïvement, que j'étais le seul. En fait, non! Le fait d'avoir médiatisé a permis de savoir que quatre, cinq, six, sept, huit personnes disent: "Eh ben voilà, nous aussi on a eu ce genre de problème". Mais tout le monde ne réagit pas de la même manière. J'ai ici des phrases dites par une victime d'Henri Mathieux que je vais vous lire parce que je crois que c'est intéressant de voir tout ce qu'on peut ressentir.

Témoignage d'une victime d'Henri Mathieux – il

faut savoir qu'il est décédé à 43 ans. J'ai encore du mal à m'en rendre compte. "J'ai peur d'affronter le regard des gens. Cela a foutu toute ma vie en l'air, je n'ai aucune confiance en moi. J'ai un stress permanent. Je suis constamment révolté. Je suis psychologiquement fatigué de vivre avec cela. Je suis passé par des moments où j'ai eu envie de me suicider. Je me sentais souillé dans mon corps et je me dégoûte."

En parallèle, déclaration d'Henri Mathieux: "J'ai dit à ma famille que je n'avais rien à voir avec tout cela" – au moment où l'on s'est rendu compte que c'était lui qui était ciblé dans mes propos. "Certains gestes de tendresse, certaines attentions que l'on peut avoir dans le passé sont mal interprétés. J'ai quitté le séminaire en 1988 à la suite du fait qu'un élève m'ait accusé d'avoir eu des gestes sexuels à son égard. L'élève s'est plaint chez le supérieur, qui m'a dit d'être attentif à ce genre d'attitude. Il l'a signalé à l'évêché. Musty", on en revient à Musty, un ami des parents que je connaissais bien, "m'a indiqué que je pouvais retourner à Haut-Fays comme curé!"

Finalement, c'est comme si ce qui se passait à Bastogne ne pouvait pas se retrouver à Haut-Fays! Il n'y a pas de gosses à Haut-Fays.

"Fin des années 1960 et début des années 1970, c'était plus difficile pour moi d'un point de vue relationnel – pas avec les autres, mais bien avec moi-même. Cet état de fait, le fait que je me retrouve dans un état de désarroi, me donnait envie de me rapprocher, de le serrer. Quand j'ai eu connaissance des propos de M. Frippiat, j'ai dit tout de suite que cela était faux ». Il a même dit en public que j'étais un menteur et que toutes les personnes qui étaient citées étaient certainement mes amis – cela fait beaucoup d'amitiés.

Si j'ai eu un geste, un attouchement sexuel à l'adresse de M. Frippiat, ce doit être involontaire, indirectement sur les vêtements. Il est possible que j'ai eu un comportement empreint de trop de tendresse, comme caresser sa tête et sa joue, passer la main dans ses cheveux, frotter son dos." Comme vous le savez, chaque prof, s'il y en a ici parmi vous, va auprès des élèves pour leur frotter le dos. C'est logique!!

"Je ne me souviens pas. Avec le recul du temps, les souvenirs font défaut. Je confirme qu'il y a eu plusieurs fois des faits du genre, sans pouvoir préciser le nombre exact." J'ai dû vivre avec cela pendant 8 ans ou 9 ans. Chaque fois à la télévision, en victime présumée. Je ne pouvais pas laisser passer cela. C'était impossible.

Vangheluwe n'est pas un précurseur, comme vous

le voyez. Il y a aussi un révélateur dans la situation que j'ai connue avec Vancottem – l'évêque de Namur, la personne qui a fait part à Mathieux du fait que... Lors de la médiatisation: "Cher monsieur l'abbé, j'ai bien reçu votre lettre du 20 octobre dernier." Nous sommes en 2010. "Vous avez spontanément proposé votre démission de vos responsabilités paroissiales – Laforêt, Bohan, Membre, Orchimont et Vresse – et je vous en remercie. Je crois en effet que c'est la bonne solution, même si elle est très douloureuse à prendre. Cependant, garder votre domicile là où vous avez exercé votre ministère risque d'être intenable à terme. Je vous suggère vivement de trouver une autre solution. Que le seigneur vous trouve en aide et que la prière vous soit, en ces circonstances, d'un grand réconfort. Je vous souhaite un saint temps d'Avent et vous salue de tout cœur." Hallucinant!

Il a été pensionné. Avant, on ne s'est pas inquiété. Je crois qu'on savait pourtant qu'il y avait des faits de pédophilie. L'Église n'a pas fait ce qu'elle devait faire. Il y a eu la commission parlementaire de 2010. OK. Entre 2010 et 2018, Vancottem a protégé notre ami Mathieux. Comment? Je vais vous expliquer ce que j'ai réussi à faire.

Le 18 octobre 2015, je fais parvenir une lettre au pape François via une journaliste. Et là les politiciens vont aussi, surtout chez Les Engagés (CDH à ce moment-là)... J'avais tenté de la faire parvenir précédemment via Mme Milquet devant se rendre au Vatican. J'avais demandé à un de mes cousins qui avait travaillé au cabinet de Lutgen que celui-ci la donne à Mme Milquet qui l'aurait donnée en mains propres. C'est quand même plus sûr que la lettre arrive par cette entremise! Réaction de M. Lutgen: "Mais pour qui se prend celui-là!" Une belle baffa!

Je suis quand même parvenu à la faire parvenir par Mme Dupont, journaliste à la RTBF, avec qui je reste en contact.

Il y a aussi l'intervention d'une autre personne lors d'un conseil d'administration bastognard: "Qu'est-ce qu'il vient celui-là avec des affaires vieilles de 34 ans?!"

La réponse du Vatican à ma lettre arrive en 2019. Le 13 mars 2019 j'ai reçu une réponse de M. Van Billoen, monsieur, parce que lui au moins a suivi ce qu'il devait faire. C'était un vicaire général de Malines. Je suis reçu le 17 avril 2019. Le 19 septembre, De Kesel, après approbation, décide du renvoi de Mathieux à l'état laïc.

Le 18 septembre; Mathieux répond par une lettre dont je vous fais lecture: "18 septembre 2019.

Monsieur le chanoine, ce mardi 17 septembre, j'ai bien reçu votre envoi recommandé m'annonçant mon renvoi de l'état clérical de manière définitive. Je ne désire pas faire appel de cette décision. Je regrette profondément certains événements malheureux vieux de 47 ans. (manière de dédramatiser). Je prie vraiment pour les victimes et les coupables (on n'est jamais mieux servi que par soi-même) de ces abus de par le monde. Je vous remercie, monsieur le chanoine, pour votre disponibilité et vous assure de mes pauvres prières pour vous aider dans vos lourdes responsabilités."

Vancottem, pour tout ça, avait été mandaté par le Vatican pour arriver à ce que Mathieux soit reconnu coupable et que je puisse me présenter en étant victime – et non pas victime présumée. Il a été interpellé une première fois. Il n'a jamais répondu au Vatican. Deux ans après, il a été à nouveau interpellé en disant "mais vous en êtes où dans cette histoire?" Jamais, il n'a réagi. C'est finalement Van Billoen et De Kesel, ces messieurs-là, qui ont dit que ce n'était pas normal. Bref, même Vancottem ne l'écoute pas. Le Vatican n'est même pas écouté par les évêques ou les personnes qui sont normalement en-dessous d'eux.

Le responsable est-il le Vatican? Le Vatican est responsable quand ça l'arrange. Ici, ça ne l'arrange pas. Qu'est-ce qu'on fait alors? On classe!

Je me suis donc attendu à des actes concrets après cet épisode, histoire de faire leur propre publicité. Et le Vatican m'envoie leur nonce apostolique; M. Kasujja. Il désire me voir à Malines. Je réponds "non". J'irai à ma convenance à Namur, c'est plus près.

Le rencontre se fait le 25 mai 2021. Je m'attends à des actes concrets. J'explique ma situation. J'apprends avec plaisir que le pape demande pardon et prie pour moi. Je suis très content. Ça c'est youpie! Je m'attendais à une écoute de ce qui pouvait amener un peu de sérénité dans ma vie. Comme la réparation... Je dis bien toujours réparation, indemnisation, je trouve ça ordurier; on n'est pas là pour ça. On veut être ré-pa-ré. Je lui ai lancé des pistes, j'en ai parlé avec lui. Il me disait à chaque fois. "On prie pour vous, monsieur Frippiat. On vous demande pardon." Mais.. oui, moi j'ai ça et ça à vous proposer, je viens vers vous, vous venez vers moi, mais j'ai des attentes concrètes. Rien!

Le primat Scholtes – que je connais fort bien, finalement, je le rencontre souvent à la télévision – ou l'autre Harpigny, récemment... Excusez-moi, l'intervention d'Harpigny encore, quand la télévision francophone a diffusé des passages de *Godvergeten*, c'était n'importe quoi! Il n'a pas

répondu. Quand on demande à quelqu'un: "Est-ce que vous irez voir le pape pour lui expliquer?" et qu'il dit: "Oui..." Difficilement, qu'il dit oui, hein! Ce n'est quand même pas facile de téléphoner, de demander qu'il y ait des actes concrets. Paroles, paroles.

Réparation est un terme bien plus étendu qui permettra à chacun de réclamer ce qui le ré-pa-rera: thérapie, écoute, suivi. Il y a plusieurs choses comme ça. Par expérience, ayant été présent lors de certaines réunions depuis 2010, il y a encore des croyants dans ces cercles qui seraient bien contents d'être entendus par la haute hiérarchie. Ils sont toujours croyants, et moi je respecte. Donc chacun a une opinion différente, je crois que chacun a une attente différente. Je crois qu'individuellement, on doit être entendu. Par l'Église. Qu'elle écoute ce qu'on veut.

Il y a des gens qui ont fait un travail d'évêque, dans ces histoires-là. Ils n'ont pas d'indemnisation. Rappelons quand même que Vangheluwe, il palpe son salaire, tranquille peinarde. En général, les curés et les évêques – je vais être un peu ironique – vivent longtemps. Ça ne fait quand même pas grand-chose de sa journée! Moi, je connaissais ceux qui venaient à la maison. Ils ne venaient pas à quatre heures. Ils venaient à midi. Pourquoi? Ah ça, on ne sait pas. "Ben, asseyez-vous et mangez" "Oh, pardon". C'était comme ça! Léonard, j'ai appris avec stupéfaction que, le mec, il est où? Il est dans le sud de la France. Il n'est pas en Finlande, hein. Non, c'est dans le sud de la France! Je ne parviens pas à me retirer cette image de ce mec condescendant, dédaigneux lors de la commission de 2010. C'était un épisode affreux. Et ce mec est tranquille, peinarde. C'est hallucinant!

Mathieux, s'il était considéré comme étant un fonctionnaire – ce qu'il est, je crois – il pourrait être sanctionné. D'après mes renseignements, on peut sanctionner financièrement un prêtre. Évidemment, je ne demande pas qu'il fasse la manche – même si ça lui ferait du bien de faire la manche – , mais qu'il vive normalement, qu'il puisse manger. Mais ce mec, je le paye. Je le paye, le gars. On va arrêter! Moi, je fais un travail de treize ans. Cela fait treize ans que je bosse là-dessus. Ce n'est pas facile, vous savez, de dire tout ce que j'ai dit mais je crois que ça fait avancer les choses.

Ma plus grande récompense, c'est le jour où une dame m'a téléphoné en disant: "Écoutez, mon fils a un problème et, grâce à vous, on va s'en sortir." Je lui ai donné les coordonnées de personnes qui pouvaient l'aider. Il faut savoir qu'en 1995, j'étais entraîneur de football à Velaine-sur-Sambre. J'avais des doutes sur le comportement d'un dirigeant qui se trouvait trop souvent dans les

vestiaires à mon goût. Qu'est-ce que j'ai fait? J'ai prévenu le président. On s'est mis d'accord. On a regardé. On s'est rendu compte de problèmes. Qu'est-ce qu'on a fait? On a appelé la gendarmerie. Le gars a été arrêté.

Quand j'entends, encore une fois dans la même émission, ce jeune curé de 29 ans répondre au commentateur qui lui demande "si ça arrive maintenant, vous faites quoi?", "Oui, je demanderai à ce qu'il soit écarté", je dis non! Pas écarté! Tu préviens les flics, tu préviens la gendarmerie et tu le fais arrêter. En tout cas, on vérifie de manière un peu plus concrète ce genre de situation. Mais non. On dit encore: "Oh, je vais f..." C'est la réalité de ce qu'il avait dit, hein. C'est hallucinant!

On appelle encore Vangheluwe "Monseigneur"! Émission avec M. Scholtes. Je lui ai fait la réflexion. LN24, qu'est-ce qu'il fait? "Monseigneur Vangheluwe", "Monseigneur Vangheluwe", "Monseigneur Vangheluwe"! Trois fois! Mais c'est pas un monseigneur, c'est même pas un "monsieur"! C'est "Vangheluwe", et voilà!

Donc, ils ont quand même encore un problème. J'estime que sur treize ans, rien n'a changé. L'opération Calice, on peut encore en parler. J'en ai fait partie, j'ai porté plainte auprès de M. De Troy. Là aussi, il y a collusion. J'en suis persuadé. Tout cela me fait dire qu'il y a du boulot, que si vous avez besoin de quoi que ce soit, je serai toujours présent en tout cas, parce que je trouve qu'on n'a encore rien réglé.

Voilà, si vous avez des questions, je suis tout ouïe.

La **présidente**: Merci beaucoup, monsieur, pour votre témoignage.

Collega's, hebben jullie vragen of bedenkingen bij deze uitgebreide, moedige en heel duidelijke getuigenis?

Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen): Dank u wel voor uw moedige getuigenis.

Ik heb een vraag tot verduidelijking. U hebt een ontmoeting gehad met mensen van Dignity. Kunt u de namen geven van de personen die aanwezig waren namens Dignity? Misschien worden zij vermeld op de dading die u met Dignity hebt gesloten? We hebben al veel getuigenissen gehoord over gesprekken met Dignity en we horen steeds dezelfde namen terugkeren, maar het ging tot nu toe steeds om Nederlandstalige zaken. Voor ons is het ook interessant te weten of diezelfde personen betrokken waren bij de gesprekken met de Franstalige slachtoffers.

Gabriel Frippiat: J'ai tout ce qu'il faut chez moi. Je peux en faire un résumé ici, mais si vous voulez, je peux vous faire parvenir le tout sans problème. Les avocats étaient maîtres Van Steenbrugge, Lagha et ...

Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen): Votre avocat était maître Van Steenbrugge.

Gabriel Frippiat: Oui.

Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen): Uw advocaat was dus de heer Van Steenbrugge. Op de dading zullen wellicht de namen staan van de vertegenwoordigers van Dignity.

Il ne faut pas nous envoyer le dossier complet, mais si vous pouvez nous transmettre les noms, ça pourrait être utile.

Gabriel Frippiat : Évidemment, ça sera fait.

Ben Segers (Vooruit): Hartelijk dank voor uw verpletterende getuigenis. Ik kan alleen zeggen dat ik daar heel stil van word.

U had het over het vertrouwen dat per druppel teruggewonnen moet worden, terwijl het vertrouwen per liter verloren gaat. Ik hoop dat we met deze commissie daarin slagen. We hebben ons daartoe allemaal geëngageerd, maar ik beseft maar al te goed dat we dat vertrouwen ook moeten verdienen.

Ik heb een vraag voor u. U hebt in 2010 die brief gestuurd en in 2019 het antwoord gekregen. De titel werd dan wel afgenomen, wat blijkbaar heel uitzonderlijk is. In een artikel van een aantal jaar geleden, waarin u ook prominent vermeld wordt, staan namelijk 4 of 5 vergelijkbare situaties. Hoe denkt u zelf dat het komt dat u erin bent geslaagd om die titel te laten afnemen, hoewel anderen daar niet in slaagden? Daar ben ik heel benieuwd naar. Het is namelijk heel uitzonderlijk wat u hebt kunnen bekomen.

Dat staat uiteraard los van het feit dat het allemaal veel te laat gebeurd is en te lang heeft geduurd. U hebt uiteraard veel meer recht op de reparatie waarnaar u vraagt. Het simpele bidden voor u kan uiteraard nooit volstaan. U bent er echter wel in geslaagd om de titel te doen afnemen. Waarom denkt u dat u daarin geslaagd bent, terwijl het bij anderen faliekant is afgelopen?

Gabriel Frippiat: Je suis tenace. Je me suis juré que j'arriverais à tout ce à quoi je devais arriver. Mais c'est infamant de se voir à la télévision, d'être avec ses enfants – les filles avaient dix ans quand j'ai commencé à témoigner – et de lire que l'on est

une victime présumée. On pouvait croire que mon témoignage était faux. Tout était clair, ce n'était pas le cas, mais je trouvais cela vraiment très difficile à vivre. J'ai donc soupesé ce qui était là.

Au niveau publicitaire, je crois aussi qu'il y avait, de la part de l'Eglise, l'idée de nous donner du grain à moudre en disant: "Il va être content et il va nous laisser tranquille". Je caricature, mais c'est peut-être cela. Je suis passé par plusieurs personnes. J'ai tout essayé. Quand M. Lutgen – je l'appelle encore "monsieur" par décence – dit "pour qui il se prend", je réponds que je suis un être humain, un citoyen belge qui a envie de montrer que tout est possible. Honnêtement, tout n'est pas toujours possible, mais c'était primordial pour moi, comme il est primordial maintenant qu'il y ait une réparation.

Je suis un peu embêtant avec cela. Au niveau de l'opinion publique, on entendra "ils font cela pour l'argent". Je vous partage encore une anecdote. En 2010, on change les pneus de la voiture – une obligation. Ma compagne se gare chez elle. Il faut savoir que ce sont des gens très catholiques. Mon beau-père a réagi en disant: "Ah, l'Eglise a payé?". C'est ce que l'on vit. Le propre oncle d'une victime d'Henri Mathieux, qui est décédé le pauvre, ne croyait toujours pas que c'était vrai, que son neveu avait été abusé, détruit. C'est la réalité de ce que l'on vit. C'est affreux. J'ai vraiment beaucoup de chance d'être comme je suis et d'avoir réussi à faire beaucoup de choses seul, même si cela m'a beaucoup coûté. Cela me coûte beaucoup plus mentalement, physiquement parfois, que financièrement. Même si cela a eu un certain coût. Pour moi, peu importe parce que c'est dans ma nature. Mais d'autres ont besoin de ce genre de choses aussi. Tout le monde a besoin de sa ré-pa-ra-tion. On ne le dira jamais assez.

La présidente: Je souhaite vous poser quelques questions qui m'ont été transmises par les experts.

Waarom hebt u voor de procedure via Dignity gekozen en geen klacht ingediend? Wie heeft u gezegd om geen klacht in te dienen aangezien de feiten al verjaard waren?

Gabriel Frippiat: J'ai porté plainte en 2009. J'habitais au-dessus de Namur. Je suis venu ici chez le juge De Troy auprès de qui j'ai également déposé plainte, dans le cadre de l'Opération Calice.

J'ai déposé plainte mais à la fin, c'était la prescription. Quand j'ai appris qu'il continuait à être curé, je n'ai pas espéré (ce serait cynique), mais je me suis dit que s'il y avait un enfant, quelqu'un qui de 22 ou 23 ans qui pouvait porter plainte

maintenant, cela ferait sauter la prescription vu que ma plainte aurait été englobée, si je ne m'abuse.

Ça aurait permis de le condamner et de l'arrêter. Mais il n'y a rien eu. Les autres personnes ayant porté plainte étaient elles aussi plus âgées, donc prescription.

La prescription des faits de pédophilie, c'est compliqué d'expliquer qu'à 20 ou 22 ans, alors que vous vous dites que c'est derrière vous et que vous êtes dans une vie, vous croyez toujours que vous êtes seul... Maintenant à 65 ans, on le sait. Mais à ce moment-là, quand vous avez cet âge-là, ... je ne me rendais pas compte qu'il était encore...

Il est né en '40. Donc ça allait. Je le voyais comme étant un vieillard au moment où j'ai commencé les démarches. Je voulais qu'il ne puisse plus être en contact avec des gosses. C'était la première chose. Mais oui, j'ai porté plainte. Toutes ont été actées.

De **voorzitster**: Ik heb ook nog een andere vraag van de experten in verband met de procedure voor Dignity. Zij hadden graag wat meer informatie gekregen over de andere personen die aan het woord zouden zijn geweest tijdens de zitting. Hoe is dat precies verlopen? U hebt daarover al eerder iets gezegd. Heeft de voorzitter de advocaat van de kerk terechtgewezen?

Gabriel Fripiat: Il était abasourdi. Avoir ce genre de réaction, ... il sait quand même bien qu'il n'y a pas besoin de se suicider pour... Mais vraiment, c'était d'un cynisme! Vous l'avez en face de vous. Vous vous dites: "OK, je viens là, c'est la dernière porte pour me retrouver et être considéré autrement que comme un présumé." Vous ne vous attendez pas à ce genre de réaction. Ils vous disent: "Vous n'avez même pas essayé de vous suicider! Faites un petit geste, quoi! Je ne sais pas moi, prenez un petit médicament. Vous n'avez même pas suivi de thérapie." Mais si, j'en ai suivi, des thérapies. C'est personnel, ça. Alors là, la réaction des personnes était magnifique. Je dois dire que le président... Il y avait une psychologue, je crois, aussi, qui était partie prenante. C'était juste parfait, franchement! S'il y a bien des personnes à qui je suis redevable, ce sont eux. Mais l'avocat, c'était abominable.

Et là, vous vous dites, de manière un petit peu... Mais qu'est ce qui compte pour eux? C'est de ne pas indemniser les victimes. Parlons alors d'indemnisation. Et cela, je l'ai senti à chaque moment où je me suis retrouvé à Gand. Parce que je faisais aussi régulièrement Namur-Gand pour soutenir la cause, avec Walter, Peter, Braem et Christine. Les avocats, ils voulaient ne pas payer

trop; je ne sais pas si vous vous rappelez le contexte. À ce moment-là, je crois que les États-Unis avaient aussi eu une vague de problèmes pareils, et ils avaient banqué, quand même. Ils avaient payé pas mal. Je crois même qu'on a parlé de faillite de l'Église. Je crois qu'ils ont eu peur de cela. Ils aiment bien l'argent, hein. Ils ne s'appellent pas tous François. Non, je crois que l'argent... Taper là-dessus, cela leur fait mal. Quand vous voyez un petit peu comment ils s'accrochent pour... quand vous voyez les interviews maintenant, ils s'accrochent à tout ce qu'on leur donne par année.

La **présidente**: Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions? Non. Je veux vous remercier.

Dank u wel voor uw zeer moedige getuigenis. Ik ben ervan overtuigd dat die zeker nuttig zal zijn voor onze verdere werkzaamheden, waarbij we pijnpunten zullen aangeven en kordate aanbevelingen zullen formuleren. Heel erg bedankt voor uw komst.

Collega's, onze volgende gast, mijnheer Cheval, is ook al aanwezig.

Bonjour, monsieur Cheval. Bienvenue dans notre commission.

Alain Cheval: Merci.

La **présidente**: Nous sommes contents que vous soyez venu pour témoigner. Avant votre témoignage, j'ai entendu que vous étiez d'accord pour prêter serment.

Alain Cheval: Je n'ai aucun problème avec ça.

La **présidente**: D'accord. Merci. Vous n'êtes pas obligé mais si vous le voulez c'est possible. Je vais donc vous lire un texte juridique, désolé, et après je vais vous demander de prêter serment.

Alain Cheval: D'accord.

La **présidente**: Monsieur Alain Cheval, je vous rappelle qu'en vertu de l'article 4, § 1, de la loi du 3 mai 1880 sur les enquêtes parlementaires, telle que modifiée par la loi du 30 juin 1996, la commission d'enquête peut prendre toutes les mesures d'instruction prévues par le Code d'instruction criminelle. Elle peut notamment entendre les témoins sous serment.

Avant de vous inviter à prêter serment, je tiens à attirer votre attention sur le dernier alinéa de l'article 8 de la loi précitée, suivant lequel tout témoin qui, en faisant une déclaration conforme à la vérité, pourrait s'exposer à des poursuites

pénales, peut refuser de témoigner (cf. également l'article 14, 3, g, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966, ratifié par la loi du 15 mai 1981). Cela signifie qu'un témoin a le droit de se taire lorsqu'il pense que sa déclaration publique pourrait être ultérieurement utilisée contre lui dans une procédure pénale.

Je vous rappelle en outre que, suivant l'article 9 de cette même loi, tout coupable de faux témoignage sera puni d'un emprisonnement de deux mois à trois ans et privé de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Enfin, je vous rappelle que, suivant l'article 3 de la loi précitée, le secret de vos déclarations n'est pas garanti, sauf s'il s'agit de déclarations faites lors d'une réunion à huis clos et pour laquelle la commission s'est engagée explicitement à respecter le secret. De plus, chaque document que vous remettiez à la commission est susceptible d'être révélé.

Après ces précisions, je vous invite à prêter serment en levant la main et en prononçant la formule suivante: "Je jure de dire toute la vérité et rien que la vérité".

M. Alain Cheval. prête serment.

Merci beaucoup/

Alain Cheval: Je vous en prie.

La **présidente:** Je vais continuer en néerlandais parce que c'est important de trouver les mots. Vous avez une oreillette.

Nogmaals welkom in onze commissie, mijnheer Cheval. We zeer blij dat u vandaag hier bent en dat u de moed hebt om in deze commissie te getuigen, wat niet evident is. Daarvan zijn wij ons terdege bewust.

Ik wil u erop attent maken dat we niet hier zijn om bewijzen over de feiten te beoordelen. We gaan ervan uit dat de dingen die u hebt meegemaakt absoluut ontoelaatbaar zijn. Dat is ons uitgangspunt. U mag zelf bepalen hoever u gaat in het beschrijven van details. U hoeft dat niet te doen, maar u mag dat doen. U bent meester van uw getuigenis en u hebt de regie in handen.

Het is voor onze werkzaamheden wel belangrijk dat u ons vertelt wat er is gebeurd met de melding over de u overkomen zaken. Wat is gebeurd met een eventuele klacht? Hoe is men daarmee omgegaan? Waar heeft men u in de steek gelaten? Wat kon er anders? Wat kan er beter? Op die

manier kunnen we die gebreken in kaart brengen. Dan kunnen we niet alleen vaststellingen doen, maar ook aanbevelingen formuleren om die zaken te verbeteren. Zo kunnen we ervoor zorgen dat men in de toekomst op een andere manier omgaat met dergelijke ernstige feiten. Uw getuigenis zal dus van bijzonder nut zijn voor de werkzaamheden van deze commissie.

Indien u tijdens uw getuigenis een pauze wenst of nood hebt aan rust, dan geeft u maar een teken. Verder zullen we aandachtig naar u luisteren. Mijnheer Cheval, u hebt het woord.

Alain Cheval: Tout remonte à 1977, les mouvements de jeunesse, l'Église. À l'époque, on était catholique. Il n'y avait pas encore de séparation des pouvoirs. On était sous le joug du catholicisme. En gros, j'ai été abusé. Je dis bien "abusé" et non pas violé car la différence est là. J'estime avoir été abusé dans mon corps et dans ma volonté. J'ai été abusé par un curé. Quant à vous dire combien de temps, je ne le sais pas. J'avais un peu plus de douze ans. Je finissais mes primaires. Si cela s'est répété, je ne sais pas. J'ai un trou noir. Je sais ce qu'il m'a fait en grande partie. Après, je ne sais pas. Je ne sais pas comment je suis rentré chez moi. Je n'en ai parlé à personne. Je n'en ai pas parlé à mes parents. Je ne sais même pas s'ils m'ont vu rentrer ou pas. Que dire de plus sinon que moi je me suis senti, pas abandonné puisque j'ai refusé d'en parler. Je pense que j'ai même carrément oublié ce qu'il m'est arrivé à un moment, à un moment où j'ai dû me reconstruire par la vie en fait qui avance, un mariage, des enfants... La vie normale en fait!

Mais c'est toujours là. Il y a un moment où le couvercle s'ouvre. Il lâche des petits morceaux de souvenirs et, du coup, on se sent mal, très mal. On referme. Quelques années passent et ça se rouvre à nouveau et ainsi de suite. Aujourd'hui, c'est bien parce que j'ai entendu parler de la commission que je me suis décidé à prendre les choses en main en voulant déposer une plainte. C'est ce que j'ai fait voici trois semaines voire un mois maintenant. Pas de chance, ma plainte ne pourra pas aboutir parce que mon abuseur est décédé. J'ai décidé malgré tout de continuer, d'aller de l'avant parce que j'en ai besoin, parce que je sens que c'est le moment. J'arrive à soixante ans. Si je ne le fais pas, je ne le ferai jamais. Et j'en ai besoin. Je dois me reconstruire.

J'ai ma compagne actuellement. Je dois vivre avec. On ne doit pas vivre à trois. Or on vit à trois depuis qu'on est ensemble. Ce n'est pas évident à vivre. Il y a plein de dysfonctionnements dans ma construction qui font que je suis là aujourd'hui et que je n'ai pas forcément eu la vie que j'avais envie d'avoir. C'est ce curé qui, un jour, a décidé de ce

que je ferai de ma vie. Même si j'estime qu'elle n'a pas été ratée, elle n'a pas été celle que, moi, j'aurais choisie. Et encore aujourd'hui, je ne suis pas l'homme que j'aurais probablement voulu devenir.

Ce qui se passe aussi dans mon cas et probablement dans le cas de toutes les victimes, c'est qu'à l'époque, on ne connaissait pas ou on ne parlait pas, nous en tant que jeunes adolescents ou jeunes enfants, du mot pédophile. On n'en parlait nulle part. On n'était pas mis au courant. On n'était pas protégé de cela. Moi, je n'ai pas compris ce qui m'est arrivé. Je n'ai donc pas su évacuer, mais le plus triste et le plus violent dans l'histoire, c'est que depuis trois semaines, un mois que je creuse, que je cherche à recontacter des gens que j'ai connus à l'époque, d'anciens louveteaux, d'anciens scouts, d'anciens élèves, des professeurs, l'histoire avec ce curé s'est toujours sue. Il a toujours *a priori* abusé aussi bien des enfants que des jeunes adultes, 18 ans et plus. Il a vécu des relations aussi bien avec des garçons qu'avec des filles. Cela s'est toujours su même au niveau de sa hiérarchie.

À l'époque, tout a été étouffé. On parle à l'époque du cardinal Danneels. On revient de nouveau à l'affaire Calice. Tout s'est su à tous les niveaux et rien n'a été fait. Rien du tout! Pas pour me protéger moi, pour protéger les autres qui sont venus après moi. Pour moi, il était trop tard mais tout s'est su et j'en apprend encore tous les jours. Je découvre tous les jours des cas, des histoires. "Mais on savait, on savait, on savait." Pourquoi n'avez-vous rien fait alors?

Aujourd'hui, oui, j'en veux à plein de gens, pas uniquement au curé. Lui, il est mort. Il ne m'intéresse plus sauf qu'il est toujours dans ma tête et que je vais le garder jusqu'à ce qu'on me mette dans une boîte mais je veux que ce soit moi qui dicte les règles du jeu aujourd'hui. Ce n'est plus lui. Il n'est pas le seul coupable. C'est pour cela que je suis là aujourd'hui. Il n'est pas le seul coupable.

Quand j'entends ce qu'on nous propose, je ne vais même pas dire un dédommagement parce qu'il n'y a pas de dédommagement possible. On revit une insulte que l'on a vécue, dans mon cas, il y a 46 ans. On nous propose un dédommagement qui est pire qu'une insulte. On nous enfonce plus bas que terre avec les sommes proposées et avec le peu de cas qu'on fait de notre statut. Ce n'est même pas de l'argent. On ne vise pas à gagner de l'argent là-dessus. Bien sûr que non! On vise à marquer "victime" sur notre front. On veut être reconnu comme victime mais en même temps, on a droit aussi à un dédommagement. C'est la moindre des choses. Des excuses de l'un ou de

l'autre, non, cela ne suffit pas. Comme disait mon collègue précédemment, il faut les frapper là où ça fait mal. Et là où ça fait mal, c'est le pognon. Il n'y a rien d'autre qui les intéresse. Moi, je ne compte pas m'arrêter après aujourd'hui. Je compte toujours chercher des témoignages, pouvoir accabler les gens, même si ce ne sont plus ceux qui auraient dû être là. Ils sont tous morts.

Le plus fort et le plus triste, c'est qu'il est mort vierge de tout soupçon. Son casier, il n'en a pas. Il est mort et il est mort bienheureux. C'est dur à supporter. Il n'a pas de raison de pouvoir mourir en paix avec tout ce qu'il a fait, et qui se savait. C'est un peu ce silence-là qui est révoltant. Il faut lutter contre le silence parce que je n'ai aucun doute que ça va continuer à se reproduire. Il n'y a pas de raison, ce sera de plus en plus caché, c'est tout. Mais il n'y a aucune raison que ça s'arrête. Il faut briser cette espèce d'omerta.

Que vous dire de plus? Je suis là devant vous. Si vous avez des questions à poser, faites-le et j'y répondrai le plus honnêtement possible. S'il n'y a plus rien à dire, salut tout le monde!

Valerie Van Peel (N-VA): Dank u voor uw getuigenis. U hebt trouwens enkele voor mij erg herkenbare zaken gezegd over het proces dat zich in uw hoofd heeft afgespeeld. Alle respect voor uw aanwezigheid en uw getuigenis. Ik begrijp zeer goed dat u niet alleen voor uzelf het woord voert, maar dat u dat ook voor alle andere slachtoffers doet.

Hebt u in al die jaren ooit ergens klacht ingediend? Hebt u ooit bij de kerk melding gemaakt? Bent u bij Dignity langsgestaan? Hebt u een van die stappen gezet? Het is voor ons immers belangrijk te weten hoe men daarmee is omgegaan. Indien u geen van die dingen hebt gedaan, dan begrijp ik dat voor alle duidelijkheid ook.

Alain Cheval: Rien n'a été fait. Je n'ai pas voulu déposer plainte et je n'ai même pas pensé le faire, puisque j'avais vraiment mis un couvercle sur cette histoire. La plainte date d'il y a un mois maximum. Donc, non, aucune démarche réaliste n'a été entreprise. C'est tout ce que je puis vous dire. Ma démarche est là aujourd'hui devant vous.

De **voorzitster:** (...) maar alleszins wel met een erg duidelijke boodschap vandaag. Heeft iemand nog andere concrete vragen voor de heer Cheval?

Ik heb zelf nog een vraag. U zei dat nu blijkt dat het een bekend gegeven was, dat u niet de enige was, dat men daarvan wist en dat niemand heeft ingegrepen, waardoor het kon blijven gebeuren. Heeft men namen genoemd waardoor men wist

wie er allemaal van op de hoogte was? Hebt u informatie over anderen die wel een klacht hebben ingediend of verder zijn gegaan om dat aan te kaarten?

Alain Cheval: Malheureusement, non, pas de gens qui auraient eu à s'en plaindre. Si, au niveau du scoutisme, j'ai des témoignages d'aujourd'hui. Quand je vais leur parler, ils me disent: "Ah! Ce pédophile!" On se souvient de lui comme étant un pédophile, qui a eu des attouchements avec des lutins et des guides âgés entre 12 et 16 ans maximum à une époque. Cela, c'est sûr. La police est intervenue dans un camp scout, mais il n'y en a aucune trace, parce qu'il a failli se faire casser la gueule. Franchement, plus d'une fois.

Quand j'en parle aux gens qui m'ont connu à cette époque, ils le savaient. Oui, il a été déplacé en 1987, puisqu'il avait fini son ministère. Il avait commencé en 1977 jusqu'en 1987 dans ma paroisse. Il a été déplacé à la suite de plaintes qui avaient été proférées, mais il n'y en a aucune trace. Il a été déplacé, mais on lui a permis de continuer son petit manège auprès d'enfants en difficulté. Il a été placé dans des homes, tout simplement. Sa hiérarchie l'a autorisé à poursuivre son petit manège. Il est allé dans des homes pour enfants en difficulté, chez les sourds-muets où il a pu faire – vous imaginez bien – tout ce qu'il voulait, puisque les sourds-muets, par définition, ne peuvent pas déposer plainte. Donc, c'est contre tout cela que je me bats aujourd'hui. C'est contre cette complicité. Il y a eu complicité.

Des parents ont tenté d'avertir son autorité. Ils se sont fait jeter dehors. On n'a pas voulu les écouter. D'après ce que j'ai entendu, ce serait remonté jusqu'au pape à une époque. Malheureusement, il n'y a aucune trace. C'est de l'oral, et rien que de l'oral. Donc, tout s'est toujours su, mais rien n'a été entrepris. Ce gars est mort en 2015. Entre 2002 et 2015, on ne sait pas ce qu'il a fait, parce que le diocèse de Malines ne lui a plus confié aucun ministère. Il est mort jeune: il avait 70 ans, ce n'est pas extrêmement âgé. Donc, qu'a-t-il fait entre 2002 et 2015? Je ne le sais pas. C'est le mystère. Je creuse, je creuse.

Vanessa Matz (Les Engagés): Merci, monsieur, pour votre témoignage et la dignité et le courage que vous avez devant nous aujourd'hui. Vous avez parlé du couvercle, en disant: "Je remets le couvercle". C'est évidemment extrêmement fréquent. On l'entend souvent au niveau des victimes: c'est l'amnésie post-traumatique. En général, elles nous parlent d'un événement qui fait que cette amnésie s'atténue et que les souvenirs tellement violents, qui ne pouvaient pas venir à la surface, y reviennent quand même. C'est aussi important

pour notre commission d'entendre les victimes et ce qu'elles vivent comme difficultés, dans leur quotidien et dans leur parcours de vie. Vous avez dit: "Je ne serais pas le même homme si, malheureusement, je n'avais pas subi cela". Est-ce qu'il y a quelque chose, à un moment donné, qui a fait rejaillir chez vous ces souvenirs extrêmement douloureux et extrêmement violents?

Alain Cheval: En fait, il serait fou de croire que chez tout le monde les souvenirs sont douloureux ou sont vivaces. Ce ne sont même pas tellement des souvenirs. C'est une empreinte qu'il y a, en fait. Ce ne sont pas des souvenirs. Il y a bien des moments dans la vie ou effectivement, ils sont plus violents que d'autres. Le souvenir est là en permanence. On sait ce qu'on a vécu et il arrive encore que je sente ses doigts sur ma peau aujourd'hui. Or, il y a 46 ans qui se sont écoulés, quand même. Ça, c'est perturbant, par exemple. Dans ma vie, oui! Moi, j'ai arrêté l'école à 13 ans. Je n'ai plus pu continuer. J'ai perdu tout intérêt à la vie en tant que telle, parce que le suicide ne m'a jamais interpellé. Je n'ai jamais pensé à cela, mais effectivement, toutes les formes d'autorité, je les ai rejetées en bloc, aussi bien l'autorité parentale que l'autorité sociétale. Travailler à l'atelier avec mon père est ce qui m'a semblé le mieux pour moi, en sachant que mon père n'aurait jamais une autorité sur moi. Il n'est pas patron, ce n'est pas un vrai patron, il ne savait pas faire. Donc là, je savais que j'étais en sécurité quelque part et que je pouvais faire un petit peu... Mais c'était un travail de nuit, donc j'ai perdu tout contact social et tous les amis que j'avais à l'époque. Je me suis vraiment enfermé dans une bulle de protection quelque part.

Je dis franchement, les meilleures années pour moi ont été quand j'ai commencé à travailler et que j'ai été suivre des cours une fois par semaine à l'école, parce que je retrouvais un contact avec des gens de mon âge, puis mon service militaire, aussi con que cela puisse paraître, j'ai vraiment apprécié. J'y suis arrivé avec des pieds de plomb mais j'en suis sorti et je voulais y rester... Parce que j'ai de nouveau eu un contact sociétal et des amis. Ils ne le sont pas restés mais peu importe. Pendant huit mois, on a vécu des choses ensemble. Je n'ai pas fait d'études, je me suis cultivé à travers les bouquins, à travers tout ce que je pouvais trouver mais je n'ai pas fait de vraies études, même pas une année en secondaire. À partir de là, à 13 ans, je ne pouvais plus. J'ai donc travaillé pendant vingt ans, travail de nuit chez mon père. Après, c'est mort aussi parce que faire une recherche d'emploi si on refuse l'autorité d'un patron, ça ne fait pas bon ménage. Après la boutique de mes parents, ça a été fini. Il n'y avait plus moyen de faire quelque chose de ma vie. Je me suis contenté d'élever mes trois filles.

Je ne peux pas estimer ce que j'aurais aimé être, je n'en ai aucune idée. Ça a été détruit avant que j'aie même la pensée de ce que je voudrais devenir. Ce qu'il m'a fait, vous imaginez un peu. On glisse une main à travers votre corps et on retourne le tout. On est complètement dévasté de l'intérieur et il n'y a plus de lumière. Je ne vais pas dire qu'il n'y a que du sombre mais il n'y a plus la lumière, la vivacité, l'envie. Il n'y a plus l'envie.

L'envie, elle revient aujourd'hui. Il y a des dysfonctionnements dans ma vie, bien sûr, des dysfonctionnements physiques. J'étais partagé longtemps quant à mon orientation. Filles? Garçons? Je n'ai jamais su effectivement vers où aller. On se range du côté des filles parce que c'est la société qui veut un peu cela à l'époque mais il y a toujours des résidus de lui en moi.

Là, je sais que je suis un parfait hétéro mais il y a des dysfonctionnements. On ne va pas dire les choses autrement, il y a des moments où ça ne veut pas et ces moments sont quand même nombreux. L'envie est là mais le physique ne suit plus à cause de ce qu'il m'a fait.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question ou si je m'en suis éloigné. Je vous donne mon ressenti.

De **voorzitster**: Zijn er nog andere vragen, collega's? (Nee)

Hartelijk bedankt, mijnheer Cheval. U hebt een duidelijke boodschap gebracht over de impact die dergelijke feiten op iemands verdere leven kunnen hebben. Het is heel belangrijk voor ons om dat mee te nemen. Ik wil u nogmaals danken om daarover te getuigen in onze commissie. We beseffen dat het niet gemakkelijk is om dat te doen. U hebt al onze appreciatie daarvoor. Bedankt.

Als er geen andere vragen zijn, mag u zeker blijven luisteren. U hoeft dus niet te vertrekken. De deuren zijn open en ook u blijft welkom voor de rest van de dag. Ik wil u alleszins danken voor uw komst.

Alain Cheval: Je vous remercie de m'avoir accueilli, écouté. Je rajouterai juste un petit détail auquel je pense maintenant. Ce que j'ai fait, ce que j'ai entamé voici peu, je l'ai fait pour moi bien entendu, pour ceux qui m'entourent et pour que mes parents comprennent aussi parce qu'ils ne le savaient pas. Je le leur ai appris il y a cinq ans et mon père n'a pas compris.

Pour tous ceux qui sont ici, ce que j'ai vécu ne se résume pas à un "touche-pipi" comme on l'appelle. C'est beaucoup plus violent que cela. Aujourd'hui, du fait que j'ai fait l'émission QR et que je suis venu

ici aujourd'hui, mon père commence à réfléchir à ce que j'ai vécu et il a un autre regard. Si la société peut aussi avoir un autre regard, comme mes parents, alors, c'est gagné! Merci de m'avoir écouté et je cède peut-être la place au suivant.

De **voorzitster**: Naar u luisteren was wel het minste dat we konden doen. We hopen dat we meer dan dat zullen kunnen doen met de aanbevelingen.

Collega's, onze volgende gast arriveert pas tegen 12.30 uur en daarom zal ik de zitting even schorsen.

*De openbare commissievergadering wordt geschorst van 12.02 uur tot 12.39 uur.
La réunion publique de commission est suspendue de 12 h 02 à 12 h 39.*

Collega's, we zetten onze werkzaamheden voort aangezien onze volgende spreker is aangekomen.

Bonjour monsieur Braem, bienvenue dans notre commission. Il y a une possibilité de traduction simultanée.

Zo kan ik u in mijn moedertaal iets beter verwelkomen.

We zijn zeer dankbaar dat u hier vandaag aanwezig bent, mijnheer Braem. We beseffen dat het niet evident is om in een commissie te komen getuigen over zaken die u zijn overkomen.

Ik wil u kort benadrukken dat we uw slachtofferschap erkennen. We gaan u niet vragen om daarvoor welk bewijs dan ook te leveren. Dat is immers ons uitgangspunt. Ik vind het heel belangrijk om dat even mee te geven. U bepaalt ook zelf in hoeverre u daarover in detail wil gaan. U mag dat, maar dat hoeft niet.

Wat we wel heel graag van u zouden vernemen – en dat is heel belangrijk voor onze werkzaamheden en aanbevelingen – is wat er met uw klacht of melding gebeurd is. Hoe is men daarmee omgegaan? Wat had er anders moeten gebeuren? Wat is er verkeerd gelopen? Hoe heeft men al dan niet fout gereageerd? Dan kunnen we daarover aanbevelingen formuleren en ervoor zorgen dat het beter gaat. Er kunnen dan heel belangrijke lessen uit getrokken en hopelijk kan er hier en daar ook hersteld worden.

We willen zeker ook luisteren naar uw vragen. Het is ook belangrijk dat we de slachtoffers in deze commissie een stem geven. Daarom zijn we ook heel blij dat er heel wat mensen zoals u de moed hebben gevonden om naar hier te komen. Ik geef

u dan ook meteen het woord.

Collega's, mijnheer Braem heeft een tekst voorbereid waarvan u een kopie zou moeten hebben gekregen. Zo kunt u goed volgen en eventueel vragen stellen.

François Braem: Mesdames et messieurs, j'ai demandé en date du 26 novembre à pouvoir témoigner en commission d'enquête de la Chambre pour un abus sexuel commis à mon encounter par un père jésuite du nom de Pierre Capart né en 1900 et décédé en 1981.

Tout d'abord, je ne souhaite pas déposer sous serment, et ceci par souci de prudence méthodique. En effet, je vais tout à la fois témoigner de faits vécus à titre personnel et également fournir certains échos recueillis et dont je ne saurais vérifier à coup sûr la véracité. Ensuite, ma déposition d'aujourd'hui constitue ma troisième initiative à des fins de témoignage. La première aura eu lieu entre Bruxelles et Paris ce 29 juillet 2022 en visioconférence en ayant pris contact avec la cellule d'écoute des jésuites de la Province d'Europe occidentale francophone. Une copie de mon témoignage y est conservée. La seconde, toute récente et encore en cours, concerne mon témoignage adressé au point de contact local pour l'archevêché de Malines-Bruxelles à la suite d'une lecture attentive du Protocole pour le fonctionnement du point de contact publié en 2021 par les évêques et les supérieurs majeurs de Belgique.

Mon exposé sera en trois parties: mon témoignage proprement dit, le contenu de mon premier témoignage hors commission et ma demande exprimée s'agissant de la commission d'enquête.

J'en viens d'abord au témoignage proprement dit. J'ai été élève des jésuites au Collège Saint-Michel de Bruxelles de 1958 à 1967 ainsi qu'au Collège Saint-Stanislas de Mons de 1967 à 1969 mais les faits à incriminer se sont déroulés hors de ce cadre scolaire. Les faits se sont passés vers 1965, j'avais alors une quinzaine d'années, dans le cadre d'un voyage d'été à Londres avec quelques élèves du Collège Notre-Dame des Jésuites de Tournai.

Le père jésuite Pierre Capart était connu de mes parents pour organiser assez régulièrement des voyages culturels avec un petit nombre d'élèves. Ce n'est donc pas par l'intermédiaire du Collège Saint-Michel de Bruxelles – dont j'étais l'élève à l'époque – que ce voyage avait été organisé.

L'abus a été commis dans une chambre d'hôtel où, connaissant mon intérêt pour le yoga, Pierre Capart m'a proposé de faire une séance ensemble.

Il m'a ensuite demandé d'enlever mon caleçon pour vérifier ce qu'il appelait "mon hygiène". Il m'a surpris en prenant mon sexe dans sa main et m'a décapsulé le prépuce de manière à pouvoir le laver au savon; ce qu'il a fait ensuite sans pousser les choses plus loin. Le lendemain, il a renouvelé la même demande; ce à quoi je lui ai répondu qu'il m'avait bien expliqué la chose et que je pouvais dès lors tout à fait m'en charger moi-même.

Pierre Capart n'a pas insisté et n'a plus manifesté de nouvelle demande jusqu'à la fin du séjour. Rentré chez moi, j'en ai parlé à ma mère qui a pris des renseignements. Ce jésuite avait été – brièvement – condamné à de la prison pour pédophilie en 1951. Pour répondre à la question de Mme la présidente: il n'y aura eu ensuite ni signalement ni plainte de la part de ma famille (je vous rappelle que nous sommes dans les années 1965), ni auprès des autorités religieuses concernées ni auprès des autorités judiciaires.

J'en viens aux développements récents. Consécutivement à ma demande d'être entendu dans le cadre de la cellule d'écoute des jésuites, j'ai pu apprendre qu'existait à l'encontre de Pierre Capart un consistant dossier toujours détenu par les jésuites et dont je parlerai un peu plus loin, contrairement à la grande majorité des dossiers portant sur des faits délictueux comparables et pour lesquels semblent ne plus exister aujourd'hui que fort peu d'informations consignées de manière précise et restant toujours accessibles.

Je suggérerais donc à la commission d'enquête de la Chambre de demander au responsable des jésuites qui m'a entendu de venir lui-même témoigner en commission sur la base des divers éléments en sa possession, de manière à lui demander de présenter les diverses tentatives d'éloignement ayant été prises en vue de séparer ce prêtre abuseur de tout contact avec des jeunes; d'évaluer le degré d'efficacité des diverses mesures d'éloignement prises à son encontre tout au long des quelque quarante années – des années 1930 aux années 1970 – au cours desquelles Pierre Capart aura été à plusieurs reprises mis et remis en cause par ses propres responsables religieux.

Il s'agirait alors pour la commission de pouvoir prendre connaissance – au départ d'un dossier particulier – d'une approche évolutive sur le temps long s'agissant de l'attitude d'un ordre religieux vis-à-vis de cas d'abus constatés en son sein. Il s'agit du père Thierry Dobbstein dont je vous donne les coordonnées dans mon texte.

J'en viens au contenu de mon premier témoignage hors commission. Lors de mon témoignage dont je

viens de parler vis-à-vis des jésuites, Thierry Dobbelstein n'aura pas été étonné du tout de cet agissement à mon égard de la part de Pierre Capart. Comme déjà indiqué, il aura pu m'annoncer l'existence d'un dossier conséquent réuni à l'encontre de cet abuseur. En effet, il se fait que les jésuites ont conservé la trace d'alertes et de signalements répétés à propos de Pierre Capart. Et ceci depuis ses propres années de séminaire, c'est-à-dire la fin des années 1920. Les dernières alertes et directives à son encontre ont, elles, été consignées à propos de signalements, plaintes ou dénonciations ayant eu lieu jusque dans les années 1970.

À entendre Thierry Dobbelstein, il m'a semblé satisfait de pouvoir entendre mon témoignage. Car les jésuites n'avaient pu recueillir aucun témoignage précis sur Pierre Capart à propos de délits commis dans le courant des années 1960.

J'ai aussi pu apprendre que l'abuseur avait été éloigné de Belgique et envoyé dans la région de Toulouse. Il n'avait dès lors plus aucune charge en tant qu'enseignant dans une école jésuite, mais il revenait plus ou moins régulièrement au Collège Saint-Michel de Bruxelles pour y donner des conférences. Ceci, alors qu'il lui avait explicitement été demandé de ne plus s'approcher d'un collège ou d'élèves. Il se fait qu'il avait également conservé des contacts avec le Collège Notre-Dame des Jésuites de Tournai.

S'agissant de ses réapparitions plus ou moins périodiques en Belgique dans un contexte scolaire ou d'accompagnement de jeunes, il semblerait que Pierre Capart ait obtenu en Belgique certaines latitudes de la part de supérieurs de son ordre. En effet, il disposait de contacts sociaux profitables lui permettant de récolter des montants significatifs au profit des jésuites.

J'en arrive à la troisième partie de mon exposé consacrée à ma demande exprimée vis-à-vis de la commission d'enquête.

Sachant que l'abuseur est décédé en 1981, je suis conscient qu'aucune poursuite judiciaire à titre personnel n'est plus possible. Et même s'il n'existe plus aujourd'hui de délai légal en matière de prescription, je ne souhaite pas rentrer de demande visant une réparation financière ou morale quelconque, ni de la part de l'Église, ni de l'ordre des jésuites.

Par ailleurs, je n'exprime aucune demande de pardon vis-à-vis de qui que ce soit. Par contre, je décide de transmettre mon témoignage à la commission d'enquête de la Chambre en vue d'encourager la constitution d'une banque de

données à l'usage de toute commission d'enquête à venir. Ce qui pourra permettre de qualifier la nature et de quantifier l'étendue des violences sexuelles parmi les clercs au sein de l'Église catholique de Belgique.

De plus, mon souhait est que l'Église puisse enfin décider de transmettre à la Justice l'ensemble des dossiers d'abus sexuels de clercs dont elle dispose. Ceci sous réserve d'un accord plein et entier des victimes qui auront demandé à témoigner auprès des structures d'écoute de l'Église. Ma préoccupation la plus déterminante étant non plus une logique de pardon à envisager entre abuseurs et abusés, mais bien plutôt une double exigence de transparence et de justice réparatrice. Ceci met fin à mon témoignage.

Je vous remercie de votre aimable écoute et me tiens à votre disposition en vue de toute question de votre part.

La **présidente**: Merci beaucoup, monsieur, pour votre témoignage très clair et très digne.

Collega's, zijn er concrete vragen voor mijnheer Braem?

Ben Segers (Vooruit): Hartelijk dank voor uw moedige getuigenis. Ik ben het nog even aan het herlezen. U vraagt om alle dossiers over seksueel misbruik te bezorgen aan Justitie. Voor alle duidelijkheid, wat verwacht u dat Justitie daar vervolgens mee doet?

François Braem: À mon avis, l'Église doit transmettre les dossiers dont elle dispose avec le moins de commentaires possible – tout, tout ce qu'elle a – et admettre ce qu'elle n'a pas ou ce qu'elle n'a plus, ce qu'elle a jeté, ce qu'elle a brûlé. Peu importe mais que l'Église vide ses tiroirs et transmette à la Justice! À mon avis, avis qui est assez différent de beaucoup d'autres, ce n'est pas que l'Église n'en fait pas assez, c'est qu'elle en fait trop. Qu'elle transmette à la Justice! *Punt aan de lijn!*

Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen): Dank u voor uw moedige getuigenis. Het valt me op dat die persoon klaarblijkelijk al in 1951 werd veroordeeld wegens pedofilie. Blijkbaar heeft uw moeder dat kunnen achterhalen. Kunt u vertellen op welke manier ze dat heeft ontdekt? Dat was waarschijnlijk niet zo evident, te meer omdat de feiten in de jaren 60 plaatsvonden. Destijds was het niet zo vanzelfsprekend om klacht in te dienen bij Justitie, bij de kerk en bij de religieuze ordes. Hoe is uw moeder te weten gekomen dat er een veroordeling was?

François Braem: Là, je suis incapable de vous répondre. J'ai eu un écho de sa part. Elle n'en a pas eu connaissance – avant mon voyage à Londres, bien entendu. Elle s'est renseignée après. Donc, elle n'était pas du tout au courant. Ensuite, je sais simplement qu'elle est parvenue à obtenir cette information, qui n'était pas interne à l'Église, mais à caractère public ou semi public, dans la mesure où c'était une condamnation pénale. Je sais aussi que le frère de ce curé est intervenu pour que sa peine soit réduite, et il semble l'avoir obtenu. Mais cet élément n'est pas essentiel à la question. Simplement, la question que pose une condamnation pénale est qu'on peut considérer que l'ordre religieux des Jésuites ne pouvait pas ne pas en être au courant. Quel que soit le niveau d'information et d'échange en son sein, tout le monde était supposé être au courant, même s'il ne l'était pas.

Je vais insister sur tout l'intérêt d'inviter le provincial actuel des Jésuites, car il a un très gros dossier sur cette personne. Il m'a bien dit et répété: "C'est très rare de trouver cela. Nous n'avons en général qu'un nom et un numéro de téléphone sur un sous-bock de bière", pour dire les choses platement. Très peu de dossiers sont conservés avec de nombreux échanges de courriers, qui sont apparemment adressés au père Capart lui-même, des échanges entre les responsables Jésuites se communiquant des informations et des alertes. Donc, examiner un gros dossier de ce type-là sur une période de plus de 40 ans et mesurer l'intérêt principal d'inviter ce provincial, c'est voir comment cela a évolué au cours de 40 années, entre les années 30 et la fin des années 70. Il s'agit aussi de voir quel a été le traitement concret.

Pour moi, il y a la question des procédures et puis celle du suivi. C'est le même problème que pour les radicalisés musulmans: vous les faites sortir de prison, et puis tous les experts disent qu'il faut 15 à 20 personnes à temps plein pour les suivre 24 h/24 et 7 j/7. Faut-il exiger d'un ordre religieux d'enfermer quelqu'un? Est-ce légal? Dès qu'il sort de sa chambre, faut-il le suivre jour et nuit?

Le grand paradoxe de tout cela est que, quand vous éloignez d'une structure assez rigide et fermée et que vous expulsez un religieux pour l'envoyer ailleurs, il ne devient pas moins libre, mais plus libre de ses mouvements. Il peut se glisser dans les interstices, dans les coins. Ce que montre mon exemple, c'est que le voyage auquel j'étais n'est pas du tout un voyage parascolaire. C'était par des réseaux, des réseaux informels.

Donc, quand il revenait à Saint-Michel pour faire une conférence, on lui disait: "Que faites-vous ici? Vous n'avez rien à faire ici!" Il arrivait quand même

à passer. C'est la vraie question, pendant quarante ans, on a essayé de l'empêcher mais on n'y est pas arrivé. Est-ce par défaut de vigilance ou tout simplement parce qu'on ne peut pas surveiller quelqu'un 24 heures sur 24, sauf si on l'enferme?

De voorzitter: Mevrouw Vindevoghel?

(...) Oké, u had dezelfde vraag.

Ik heb nog een vraag ontvangen via de experten. U zegt dat u geen klacht wilt indienen, maar ziet u heil in een vorm van reparatie waarbij slachtoffers en daders – niet noodzakelijk de betrokken daders – worden samengebracht om te praten, om dingen uit te spreken, om te roepen en te tieren... met de bedoeling om een zekere erkenning te krijgen? Ziet u heil in een dergelijke reparatie-oefening?

François Braem: Je crois que c'est une position traditionnelle de l'Église et j'y suis assez largement hostile. Je trouve que la question n'est pas celle du pardon. La question est celle de la justice et je dirais rien que la question de la justice. Maintenant, c'est un problème interne à l'Église, à des gens qui sont croyants ou pratiquants de décider si cela peut leur apporter un réconfort ou non. Mais ce n'est pas vraiment mon problème. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il faut sortir de la culture de se serrer dans les bras l'un de l'autre et de mettre sur un même pied les victimes et les abuseurs. Cela n'a selon moi pas grand sens. Mais c'est un avis strictement personnel.

Je suis aussi un peu ambigu par rapport aux réparations parce que j'estime qu'un tarif entre 2 500 euros et 25 000 euros, c'est... C'est inefficace. Par certains côtés, c'est scandaleux. Ce qui me pose question également, parce que c'est ce que j'ai pu comprendre, c'est que ce n'est pas l'Église qui a décidé de ces quatre montants selon les degrés de gravité. Cela a été concerté avec des services de la Justice et il y a une espèce d'accord entre l'État et l'Église pour se mettre d'accord sur une solution estimée raisonnable. Selon moi, elle est boiteuse, insatisfaisante et, en même temps, c'est mieux que rien. Je n'ai pas un point de vue très arrêté sur la question mais je trouve cela tout de même assez problématique. Rentrer dans une logique où on donne des montants qui ne sont pas individualisés, qui sont forfaitaires selon une espèce de grille tarifaire, je trouve cela étrange.

De voorzitter: Zijn er nog andere vragen of opmerkingen voor de heer Braem? (Nee)

Dan wil ik u heel hartelijk danken voor uw getuigenis, mijnheer Braem. Ik had u gezegd dat er niet altijd veel vragen gesteld worden. Vaak is dat het gevolg van de helderheid van de getuigenis

zelf. Ik wil u daarvoor nogmaals danken. Bedankt voor uw aanwezigheid vandaag.

U hoeft niet vertrekken. U mag ook plaatsnemen in de zaal. U beslist zelf maar wat u wilt doen. Ik wens u alleszins een veilige terugrit naar huis.

Collega's, we moeten opnieuw even wachten tot de volgende spreker, de heer Turine, is aangekomen.

Monsieur Turine, bienvenue dans notre commission. J'ai appris que vous vouliez prêter serment. Nous commencerons donc avec cela. Je vais tout d'abord vous lire un texte juridique. Je suis désolé mais c'est obligatoire.

Jean Marc Turine: Je vous en prie.

La présidente: Et après, je vais vous demander de prêter serment.

Monsieur Turine, je vous rappelle qu'en vertu de l'article 4, § 1, de la loi du 3 mai 1880 sur les enquêtes parlementaires, telle que modifiée par la loi du 30 juin 1996, la commission d'enquête peut prendre toutes les mesures d'instruction prévues par le Code d'instruction criminelle. Elle peut notamment entendre les témoins sous serment.

Avant de vous inviter à prêter serment, je tiens à attirer votre attention sur le dernier alinéa de l'article 8 de la loi précitée, suivant lequel tout témoin qui, en faisant une déclaration conforme à la vérité, pourrait s'exposer à des poursuites pénales, peut refuser de témoigner (cf. également l'article 14, 3, g, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966, ratifié par la loi du 15 mai 1981). Cela signifie qu'un témoin a le droit de se taire lorsqu'il pense que sa déclaration publique pourrait être ultérieurement utilisée contre lui dans une procédure pénale.

Je vous rappelle en outre que, suivant l'article 9 de cette même loi, tout coupable de faux témoignage sera puni d'un emprisonnement de deux mois à trois ans et privé de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Enfin, je vous rappelle que, suivant l'article 3 de la loi précitée, le secret de vos déclarations n'est pas garanti, sauf s'il s'agit de déclarations faites lors d'une réunion à huis clos et pour laquelle la commission s'est engagée explicitement à respecter le secret. De plus, chaque document que vous remettiez à la commission est susceptible d'être révélé.

Après ces précisions, je vous invite à prêter serment en levant la main et en prononçant la

formule suivant: "Je jure de dire toute la vérité et rien que la vérité".

M. Jean Marc Turine prête serment.

Merci beaucoup, monsieur Turine.

Jean Marc Turine: Je vous en prie.

La présidente: Bienvenue dans notre commission. Il y a une traduction simultanée.

Op die manier kan ik voortgaan in het Nederlands en u beter verwelkomen en zeker de juiste woorden gebruiken. U moet mij vergeven, maar mijn huis-tuin-en-keuken-Frans bevat niet de nodige nuances. Daarom spreek ik in dit geval liever mijn moedertaal.

Mijnheer Turine, welkom in onze commissie. Vooreerst wil ik mijn dank uitdrukken voor uw komst naar deze commissie om te getuigen. We appreciëren dat enorm, gelet op het feit dat het niet vanzelfsprekend is voor zulke commissie te getuigen. Meer nog, het is tout court niet evident te getuigen over zaken die u in het verleden zijn overkomen.

Alvorens ik u het woord geef, wil ik verduidelijken dat het slachtofferschap het uitgangspunt van onze commissie is. U moet voor ons wat u is overkomen niet bewijzen. We gaan daarvan uit. We beseffen dat er in het verleden fouten zijn gemaakt en daar willen we ook lessen uit trekken. U bepaalt zelf hoe gedetailleerd u over de u overkomen feiten vertelt.

Voor ons is het vooral belangrijk te weten wat er is gebeurd met de melding van feiten en neergelegde klachten. Op welke manier gingen de kerk of andere instanties om met die feiten? Wat liep er verkeerd? Wat had anders moet verlopen? Door daarvan kennis te nemen, kunnen we vaststellingen noteren en daardoor kordate aanbevelingen formuleren. Het is immers de opdracht van onze commissie om de disfuncties uit het verleden bloot te leggen. Daarvoor zijn getuigenissen zoals de uwe nodig. Om die reden zijn we verheugd dat u daartoe bereid bent. Ik wil dus benadrukken dat u meester over uw eigen getuigenis bent. U bent nergens toe verplicht en u bepaalt zelf wat u ons wilt vertellen.

Mijnheer Turine, ik geef u het woord. We zullen aandachtig naar u luisteren.

Jean Marc Turine: Madame la présidente, aujourd'hui je ne me considère pas ou plus comme une victime. Je suis un survivant, ou un rescapé. Ce sont des mots lourds mais que je choisis volontairement dans la mesure où, depuis 60 ans,

on parle de rescapés des camps nazis. Et j'ai l'impression, pour avoir travaillé avec un grand nombre de rescapés, qu'ils soient juifs ou politiques, que ma situation... Quand je dis "je", c'est aussi "nous", tous ceux qui ont été abîmés, salis par les mains et les gestes crapuleux de membres de l'Église. Mais je reviens à ce que je disais: dans un viol, dans un outrage, il n'y a pas simplement le geste ou l'acte accompli par le prédateur, il y a une mort qui est inscrite dans le corps, dans l'âme de celui ou de celle qui subit cet affront, cette immonde chose. Oui, dans les camps aussi, les bourreaux voulaient créer la mort. Et il me semble, quand nous sommes enfants, si je repense à mon enfance, moi qui suis vieux,... et peut-être sensible, ...

La **présidente**: Prenez votre temps.

Jean Marc Turine: Je le dis, la mort était là.

Oui, quelles que soient les choses que j'ai pu faire dans la vie, quelle que soit la vie que j'ai pu mener, j'ai vécu avec cette mort.

Ils n'ont pas réussi une chose: à me tuer l'âme ni la poésie que j'ai encore dans la tête. Mais ils ont créé la mort dans le peu d'espoir qu'il y avait dans le quotidien le plus banal de l'existence, même si j'ai des enfants.

Je veux démarrer par ça: le terme de survivant, de rescapé. Car, oui, on échappe à la mort.

À 12 ans, je voulais me suicider. J'étais au Collège Saint-Michel à Bruxelles. J'habitais à l'époque avec mes parents à Strombeek. Du Collège Saint-Michel, le tram 39 nous amenait jusqu'à la gare du Nord et de la gare du Nord pour aller chez moi à Strombeek, il y avait le S pour Strombeek, le G pour Grimbergen et le H pour Humbeek.

À l'époque, à l'arrière du tram, il y avait une plateforme et mon obsession était de ne pas en sauter. Parce que c'était cela! Je ne peux plus dire si ce que j'ai à dire se passait le matin dans la chambre des jésuites ou l'après-midi. J'imagine que c'était plutôt vers l'heure du midi. Quand je dis que j'imagine, c'est parce que je ne pourrais plus faire la preuve même si, personnellement, je n'ai pas l'impression que cela ait beaucoup d'importance.

Tu as 12 ans, tu es en culotte courte, il fait beau, c'est l'été. Mais ta journée est foutue (*ému*) parce que le type, appelé jésuite, qui est un prêtre, titulaire de ta classe de sixième latine, directeur de la chorale et parce que tu chantes bien, que tu as une voix de soliste, que tu vas chanter aux offices de minuit, que tu n'as pas de bons résultats

scolaires mais que tu as une belle tête peut-être – une petite gueule d'ange –, ce type te convoque.

Cela prend un peu de temps sans doute, j'ai oublié beaucoup de choses. En ce sens, de nouveau, je me considère comme un rescapé parce que les personnes qui ont vécu de grands traumatismes – comme celles qui sont revenues des camps, le savent – ont beaucoup oublié, même si cela semble inoubliable. Tu as besoin d'oublier, sinon tu meurs. Tu ne peux pas vivre si tu dois tout le temps transporter ce souvenir.

Je prenais ce tram vicinal. Je devais faire des efforts monstrueux pour ne pas sauter. J'essayais surtout de revenir avec mon jeune frère, qui ne savait rien.

J'ai écrit un livre il y a peu de temps. Il a été publié en mars 2022 et est intitulé *Révérands Pères*. J'ai écrit ça, j'ai réussi à le faire. J'avais tenté d'écrire déjà dans les années 1970 mais je n'étais arrivé à rien. En juillet 2018, j'étais chez une amie au Maroc, à Asilah. C'est très bête, les circonstances de la vie, mais c'est ça. J'étais invité chez quelqu'un que je ne connaissais pas, un ami de cette amie. J'y étais avec ma femme. C'était très gai, il y avait de la musique, et puis il accueillait les gens, il y avait un petit buffet. Et dans la cuisine, je l'ai vu, cet homme qui avait un peu plus de 60 ans, avec un jeune Marocain, cuisinier, je ne sais pas, homme à tout faire peut-être. Et j'ai vu, là, un prédateur et sa proie.

Le soir même, j'ai commencé à écrire. Le soir même, ça m'est revenu. J'ai mis trois ans. Trois ans pour tenter d'exorciser quelque chose, de dire quelque chose que je n'avais jamais dit à personne. Même pas à ma femme. Elle savait des petites choses, certains amis, peut-être, avaient deviné des choses et puis, mon comportement général... Mais le vrai, la réalité de ce qui s'est passé entre mes 12 ans et mes 18 ans, personne n'avait jamais su. Ni mes frères et sœurs, ni mes parents.

Aujourd'hui encore, avec mon psychiatre, mon psychanalyste, j'essaie de comprendre comment j'ai pu me taire à ce point. Quelle dose de culpabilité, quelle dose de honte, parce que c'est ça aussi, on est dans l'égout. Le viol, c'est l'égout. Ton corps te devient insupportable. Tu es sali. Tu pues. C'est ça. C'est ça le viol. Je n'ai jamais fait de différence entre le viol d'un petit garçon et le viol d'une petite fille, le viol d'un jeune homme et le viol d'une jeune fille. Bien sûr que l'acte lui-même n'est pas le même. Cela va de soi mais je pense que le désastre, c'est la même chose. On est sans voix. Cela s'appelle hurler dans le silence. Cela s'appelle crier à l'aide sans pouvoir dire quoi que

ce soit. Je pense que de cela, il a fallu le temps, beaucoup, beaucoup de temps pour comprendre la turpitude de ces prédateurs sexuels au sein de l'Église catholique dite universelle, apostolique et romaine.

Je n'ai pas beaucoup de... Je reviendrai peut-être sur des détails mais pour moi, ce n'est pas le détail de ce qui est commis qui importe le plus. Je me fais peut-être des illusions mais ce n'est pas ça la mort. La mort, ce sont les mains de ces prêtres qui donnent, qui distribuent l'hostie, qui accordent l'absolution qui brisent l'hostie au moment de la messe, qui lèvent la patène, qui lèvent le calice en disant : "Buvez! Ceci est mon sang.", qui brisent l'hostie en disant: "Ceci est mon corps.". Ce sont des mains qui font cela, et les mêmes mains te touchent le sexe quand tu as 12 ans! Qu'attendent-ils des enfants? On peut dire que ce sont des malades, je le pense. Ce sont de profonds malades. Mais le problème de l'Église n'est pas que ce soient des gens malades; il y en a partout. Le problème est qu'elle ne fait rien pour condamner ces gens. Ils n'ont rien fait et ne sont pas prêts à le faire non plus, j'ai l'impression. Mais c'est encore autre chose.

J'en reviens à cette survivance, à ces rescapés. Depuis que j'ai écrit ce livre, j'en connais de plus en plus, comme si ce livre avait... Tout le monde ne peut pas écrire, comme tout le monde n'est pas plombier, c'est pareil. J'ai pu – et je le dis en toute modestie –, grâce à ce bouquin et à ces pages, dire une parole qui n'est pas seulement la mienne, mais celle de tous ceux qui se taisent et ne parviennent pas à dire ni même parfois à se dire "ce que j'ai vécu". La question est: "L'ai-je vraiment vécu? Est-il possible d'avoir vécu ce que j'ai vécu?"

Je pense que, la semaine prochaine, vous allez accueillir quelqu'un qui m'a écrit voici pas plus de deux ou trois mois. Après m'avoir entendu à la radio, il m'a écrit quelque chose qui m'a bouleversé: "Mais donc, je n'avais pas rêvé! Tout cela était réel." Il était également sorti des mains des Jésuites du beau Collège Saint-Michel à Bruxelles – ce collège qui accueille toute cette bourgeoisie catholique, cette aristocratie. Aujourd'hui, il n'y a plus rien de tout cela; ce sont tous des laïcs, mais il ne faut pas que je m'égarer non plus.

Alors, voilà, c'était ma première année de scolarité au Collège Saint-Michel. Et que se passe-t-il? Je double évidemment ma sixième latine. Comment aurais-je pu étudier le latin, le grec, le néerlandais, le français, les maths, etc. quand un type te tripote. Je ne sais plus combien de fois. Je ne sais plus. Heureusement peut-être que je ne sais plus. Selon moi, ce n'est pas le nombre de fois qui fait l'ampleur des dégâts. Une seule fois suffit! Une seule fois

suffit! J'en suis intimement convaincu. C'est ma conviction. Oui, c'est ma conviction.

Avec le temps, il y a quelque chose de... Bon, je double mais cela recommence puisque je tombe chez le même curé, le même père: le révérend père Henri Collart né en 1911 et mort en 2002. Il avait l'âge exact de mon père, la même année mais il est mort 22 ans plus tard. Ce même père Collart, directeur de la chorale, dans les années 80, – ma première année, moi, c'est 1959 – il était encore le directeur de la chorale du beau Collège Saint-Michel et il a encore détruit, dont cette personne qui va venir, je crois, la semaine prochaine et qui pourra en témoigner.

Il y a peu, j'ai rencontré un jeune gars, un journaliste, qui a fait sa confirmation en 1992 au Collège Saint-Michel. C'était toujours le père Henri Collart qui officiait à la cérémonie. Trente-deux ans! Trente-deux ans!

Ce père Collart, parce que je le sais, a été signalé au sein de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire chez les Jésuites, comme étant quelqu'un dont il fallait se méfier dans son comportement à l'égard des enfants. On n'a pas tenu compte de ce rapport. J'ai appris cela parce que, tout en écrivant ce livre, ... Je n'ai pas voulu faire un livre au départ. Je vous raconte une histoire très simple car je ne vois pas comment je pourrais faire autrement. J'espère ne pas être trop long.

Quand j'avais écrit, je ne sais pas, 25 pages peut-être, j'ai envoyé cela à une amie qui travaille à France Culture, parce que j'avais travaillé un peu à France Culture. Elle s'occupait de la fiction et je lui ai demandé: "Qu'est-ce que tu penses de ces pages? Parce que je ne sais pas très bien où je vais." Et cette femme m'a dit: "Continue, continue". Et c'est elle qui m'a encouragé à faire le texte. Je lui ai dédié mon livre. Elle s'appelle Caroline Ouazana. Sans elle, je n'aurais pas fait ce texte pour la radio et je n'aurais pas fait de livre. Si je parle des Jésuites, c'est parce que le samedi 19 février 2022, je ne sais plus très bien, tout à coup il y a un flou. Ce n'est pas important. Ce qui est important, c'est que c'était un samedi soir. Il y a eu la lecture du texte pendant une heure, par un comédien qui s'appelle Jacques Gamblin. Le lundi matin, je recevais de France Culture un courriel me disant que j'avais reçu une lettre et que cette personne qui écrivait la lettre voulait essayer de me rencontrer.

Et cette personne, c'était Thierry Dobbstein. C'est un Jésuite qui était l'assistant du provincial. En deux mots, chez les Jésuites, il y a les provinces, et aujourd'hui il y a une province des francophones pour l'Europe, et il était l'assistant du provincial

François Boëdec. J'ai lu cette lettre qu'il m'avait envoyée. Bien sûr, il présentait ses excuses, patate et patata, mais il y avait son numéro de téléphone, alors je l'ai appelé. Nous nous sommes parlé pendant une heure, ce jour-là, deux jours après la diffusion. Et il avait repéré... parce que dans le livre comme dans le texte pour la radio, je ne m'étais pas encore résolu, et je peux expliquer pourquoi, à donner les noms. J'avais donc donné des initiales simplement, des quatre abuseurs. Et il les avait trouvés. Il avait fait des recherches et il avait trouvé exactement qui étaient ces personnes dont je donnais les initiales.

Avec, et heureusement, de ma part... et cela aussi, cela fait partie des oublis, et comment se fait-il que des oublis pareils peuvent exister? Je me suis trompé. Il y avait une lettre D, le père D. J'avais dans ma tête un nom qui avait été mon prof et j'ai oublié le nom de celui qui m'a fait le plus mal de tous. Ce sont les Jésuites, en discutant avec eux lors d'un rendez-vous au Collège Saint-Michel à Bruxelles, qui m'ont persuadé que le nom que j'avais en tête n'était pas celui de mon prédateur. C'était l'autre. Comment est-ce possible? Comment expliquer cela? Pour le moment, je n'ai toujours pas réussi à comprendre.

Encore une fois, je peux faire un parallèle avec ce qu'on appelle les rescapés des camps. J'avais un ami, Haim Vidal Séphiha, mort il y a trois ou quatre ans. J'étais avec lui à Auschwitz-Birkenau en 2000 pour faire une émission France Culture. À la fin des enregistrements, nous étions trois ou quatre, j'étais aussi avec une autre femme rescapée des camps. Je donne ces détails parce qu'à mon sens, c'est très important pour essayer de comprendre dans quoi nous sommes embarqués avec ce réseau criminel de l'Église. Cet homme nous dit après l'entretien: "Je vous retrouve dans une heure ou une demi-heure. Je vais discuter avec des historiens." Il voulait faire des recherches. Il revient une demi-heure après blanc comme un linge, en pleurs. Pendant cinquante ans – il faudrait que je fasse les comptes –, il n'a pas dit l'exactitude de son arrivée à Birkenau. Il était persuadé qu'en arrivant, il était passé sous ce fameux porche dans les wagons qu'ils avaient débarqués sur les quais avec les SS, etc., les cris et les chiens. Les historiens sur place, ont vu son numéro tatoué sur le bras et quand il a raconté son histoire, ils lui ont dit: "Tu as fait les kilomètres depuis la gare d'Auschwitz jusqu'à Birkenau." Pendant cinquante ans et plus, exactement cinquante-cinq ans, de 1945 à 2000, il a gardé cette image qui était la fausse image de son arrivée dans les camps. Là aussi, c'est une question. Comment est-ce possible? Comment ai-je pu? C'est pour cela que je fais de nouveau un lien. Comment est-il possible que j'aie pu me

tromper?

Aujourd'hui, je sais qu'il s'agit du père Derbais qui a été le plus ignoble sans doute, quoique. C'était en cinquième latine. Moi, je crois qu'ils se les passaient. Ils avaient repéré les idiots ou les cancre et puis, ils se les refilaient. Comment cela serait-il possible autrement? J'avais deux oncles jésuites, les frères de mon père: l'un prof de rhéto à Charleroi et l'autre missionnaire de l'ex-Congo belge. Malgré tout, ils se permettaient de me détruire. J'avais quand même deux oncles jésuites qui portaient mon nom, puisque ce sont les frères de mon père. Là aussi, ils se savaient sans doute dans une totale impunité pour oser faire cela.

Vous savez, à l'époque, ils avaient de très belles et grandes chambres qui donnaient sur le parc du Collège Saint-Michel. C'était un immense parc: il y avait terrain de tennis, terrain de foot, piscine, jardin. Il y avait tout. Aujourd'hui, je ne sais pas très bien, mais à l'époque il y avait tout cela. Il y avait un magnolia extraordinaire.

Ce fameux Derbais, j'ai oublié son prénom, mais je sais qu'il était né en 18... En 1960, il avait 71 ans. Il faut faire le calcul. Je sais qu'il est mort en 1968. J'avais ses papiers, et puis je les ai oubliés. Donc, je ne peux pas vous donner la date exacte de sa naissance, mais c'est 1880 et quelque chose. Il avait 71 ans. Et il me convoquait aussi, lui. Il était prof de grec. On se demande comment on y va. Un petit geste de la tête, presque comme ça, comme un geste de connivence, et tu montes, tu suis. Puis, si tu ne suis pas, tu sais que tu dois y aller dans une demi-heure ou dans une heure. Tu montes ces escaliers... oui.

Et encore, une erreur de ma part: dans le livre, je décris que l'escalier est en bois. Celui que je gravissais pour rejoindre la chambre des pères était en pierre. C'est aussi cela, la mémoire et le témoignage. Il faut être prudent. Quand je jure de dire la vérité, bien sûr que je la dis, mais sur cela, non. La preuve est que je me suis trompé en écrivant et en parlant du nom d'un seul père. Donc, la mémoire, les témoignages... mais les faits sont réels. C'est improuvable, mais ce n'est pas important. Ce qui est important est que je m'étais trompé. Je suis quand même très soulagé de ne pas avoir donné ce nom en pâture.

Oui, je suis allé. J'espère ne pas être trop dans les raccourcis. Je me suis présenté au commissariat de police en 2011, où j'ai été très bien accueilli. Je me souviens du policier, il était impeccable. J'ai tout fait, comme ça, pendant une heure, une heure et demie. Puis il m'a demandé des noms et j'ai dit non. Je ne voulais pas. Il m'a dit: "On ne peut rien faire". Et je suis parti. Aujourd'hui, je regrette.

Parce qu'il y en avait encore un de vivant à l'époque.

J'ai deux explications sur eux, sur le fait de refuser les noms. Je crois que j'ai refusé... en tous cas par rapport aux trois qui étaient morts, je suis sûr que j'ai refusé parce que je ne voulais pas qu'éventuellement un frère ou une nièce, un neveu, un ami ou je ne sais pas quoi, puisse avoir connaissance des turpitudes dans lesquelles cet homme avait plongé. Il était mort, il était mort. Pour le quatrième, je crois que j'ai eu peur. Je crois que j'avais encore peur de lui. Et je n'ai pas osé. En tous cas, publiquement, je n'aurais pas osé, ça, c'est sûr. Je n'aurais pas pu. Aujourd'hui, je m'en fous. Aujourd'hui, c'est la fin.

Et donc, j'en reviens à ce père D. On se demande quand même... C'est toujours la même chose. Qu'est-ce que tu as fait pour que tu ailles là? Puis quand tu redescends, tu vas dans les toilettes, tu pleures, tu chies, tu pisses, tu vomis, tu... tu es le cul dans l'égout, quoi, si pas la gueule dans l'égout. Parce que quand même, c'est ça. Si c'était une fois, alors on peut se dire voilà, il s'est égaré. Mais ce n'est pas une fois. Ce n'est pas une fois. Et toi, tu y vas parce que tu es con, parce que tu es abruti, tu es sous sa coupe complètement. Ce sont des manipulateurs, ce sont des pervers d'une grande intelligence, à la Marc Dutroux; ce sont des gens très forts, il ne faut pas croire. Ce sont peut-être des malades, mais ce sont des malades qui sont très, très forts. Ils savent très bien ce qu'ils font. J'en suis persuadé. Ils savent ce qu'ils font.

Qu'est-ce qu'ils font au moment de ce que l'on appelle dans l'Eglise "l'extrême onction"— quand on appelle un confesseur auprès de soi avant de déménager, de quitter la terre et de livrer son âme à Dieu? Qu'est-ce qu'ils pensaient ces types? Qu'est-ce qu'ils ont fait? Y ont-ils été? C'est un casse-tête.

Depuis des années, c'est moins les gestes qu'ils ont faits que ces questions-là qui m'empêchent de dormir et me rendent fou. Comment est-ce possible de fouler au pied à ce point toute sa conscience? Ce que l'on enseigne, ce n'est pas simplement le latin, les mathématiques et le français à des enfants, c'est tout ce que l'on fait en chaire de vérité, dans le chœur de l'église. On prie ensemble. On fait des processions ensemble. C'est même là qu'une population de combien de milliers d'enfants est détruite. Le désastre, il est là.

Ce n'est pas parce qu'il m'asseyait devant lui dans la chambre entre deux murs, entre deux fenêtres. Il remontait ses jupes noires avec ses cuisses toutes flasques et dégueulasses, ignobles. Et toi, tu es là en culotte courte, à 14 ans, parce que tu es

encore un peu jeune et que tu n'es pas très formé.

Il y a le père F aussi: le père Francken. J'ai oublié son prénom. Il est mort en 1968 ou 1969. Il était le photographe du collège.

Il aimait bien les enfants aussi. Tous les trois de toute façon disaient: "Il faut jamais en parler, ça reste entre nous! Parce que je t'aime et puis, tu sais que ça embêterait tes parents, s'ils savaient. Puis c'est toi qui serais considéré comme menteur. Mais c'est parce que je t'aime que je te caresse aussi! Et je fais des photos de ta gueule que j'expose au-dessus de mon lit, que je développe dans mon petit laboratoire à côté de la chambre."

Dans ce beau collège, il n'y a pas simplement une salle de gymnastique, il y a ce parc où se produisent les olympiades. Les enfants sont en maillot de bain avant de plonger dans la piscine et en short avant de passer les épreuves de sport ou que sais-je? Alors là, c'est tellement beau à photographier. C'est tellement beau! "Mais tu n'en diras rien, tu sais! Laisse-moi faire, laisse-toi faire." Et je suis tellement abruti que je laisse faire. Je suis tellement, sans doute, une proie entre leurs mains.

Il y a un frère plus jeune qui était dans le même collège. Quand il a lu mon livre, car il ne savait rien, il m'a dit: "Mais tous les enfants étaient jaloux de ceux qui se faisaient photographier par ce type! Tout le monde aurait aimé être photographié par lui!" Il ne l'a pas été.

J'ai un frère aîné qui a été approché par un certain père Stevens quand il était en troisième année à Saint-Michel mais il était plus âgé et a pu détourner l'attention de ce pervers tout de suite. Sauf que le même pervers, 23 ans plus tard, a démoli un type dont vous aurez peut-être l'occasion d'entendre le témoignage. Je ne sais pas si vous pouvez faire cela à distance? Pour se sauver, il est allé vivre dans la région de Bogota, en Colombie, où il cultive des oliviers avec un ami.

Vingt-trois ans plus tard, après mon frère, ce Stevens l'a complètement détruit. Mais détruit à un point inimaginable. Vingt-trois ans! C'est pas mal, ça commence à compter, tout de même. Quand on imagine le nombre qui sont passés entre leurs mains, dans leur chambre. Même s'il y en a deux par classe, même s'il n'y en a qu'un par classe, mais il y en a plus. Je ne me rendais pas compte. Je ne sais pas, je ne peux rien dire, je ne sais pas s'il y en avait d'autres de mon cas. Je ne le sais pas et je ne le saurai jamais. La seule chose que je sais, c'est qu'ils ont sévi pendant de très, très, très nombreuses années. Voilà, il faut que je termine l'histoire avec les jésuites.

Après la lecture à France Culture, j'ai contacté ce père Thierry Dobbelstein qui est aujourd'hui, depuis l'été, provincial. Il est venu chez moi aussi parce que j'étais malade et on s'est parlé. Et le père provincial de l'époque, François Boëdec, a écrit à l'Association des anciens du Collège Saint-Michel – ils sont plus de 10 000 – une lettre – j'aurais dû l'apporter, parce que ça vaut la peine. J'aurais pu vous la lire, vous en lire un extrait. Par cette lettre, il invite ces 10 000 personnes à éventuellement lire mon livre et à écouter mon témoignage. Mais surtout, surtout à venir témoigner si elles ont été victimes ou témoins de victimes au sein du Collège Saint-Michel. La lettre est remarquable.

Les jésuites ont tout de suite... il n'y a pas eu une seconde... le texte a été lu à la radio le samedi soir, et le dimanche matin, je parlais pendant plus d'une heure avec cet homme, Thierry Dobbelstein. Il a l'âge de mon fils. Les jésuites ont cherché la vérité tout de suite et ils la cherchent encore, parce que je suis encore en contact avec eux. Parce qu'il faut percer, il faut faire péter cet abcès, il faut que quelque chose se passe. Quelque chose doit réellement se passer. Vraiment.

Puis, il y a le quatrième. Le quatrième, c'est différent. Je ne sais pas très bien comment je vais faire pour vous le dire. Il n'était pas prêtre. Il portait la soutane, il était aspirant jésuite, je ne sais pas comment cela s'appelle, novice peut-être, je ne sais plus. Il était professeur de quatrième latine. C'était un type très brillant, mais pieux, vouant à la Vierge Marie une espèce de dévotion malsaine mais à un point que j'ai compris beaucoup plus tard et trop tard parce que j'ai été foutu à la porte du Collège Saint-Michel à la fin de ma quatrième parce que je ne faisais plus rien. Je ne faisais rien.

Lui aussi, il a quitté les jésuites. Il est devenu professeur au Collège Saint-Pierre à Jette. Après, il est devenu professeur à l'IHECS, à Tournai ou à Mons. Puis, il est devenu directeur de l'IHECS à Bruxelles pendant des années, à peu près jusqu'à sa mort. Il a voulu me tuer deux fois. Je raconte ça parce que cela fait partie du même processus même si j'étais plus âgé, mais c'est la même chose, c'est la même terreur. Il a voulu me tuer en bagnole. Il était venu me chercher. Je préparais des examens que, pour une fois, je réussissais. Il était venu me chercher en pleine nuit et je n'ai pas résisté à son appel, comme toujours. Sur la nationale 4 entre Namur, les Ardennes et Bruxelles, j'ai coupé le contact et tiré le frein à main et la bagnole s'est arrêtée à un mètre des platanes. Il avait déjà voulu m'étrangler un an plus tôt. Toujours avec des perversions sexuelles et toujours avec ma connerie – ne comprenant rien.

Mais vous savez, les rescapés des camps, eux

aussi font beaucoup de mal à leur entourage à force d'en parler. Ce n'est pas qu'ils veulent en faire; ils en parlent et cela fait du mal. Cela fait mal. Et les victimes de tous ces curés, elles aussi font du mal. Cela s'appelle des victimes collatérales. Parce qu'on n'en sort pas indemne. J'ai commencé à boire à 17 ans. J'ai quitté l'alcool il y a trois ans. L'alcool, c'est tenter de vivre. Ça soulage quand même, non? Comme n'importe quelle drogue.

Les Jésuites m'ont envoyé un papier. Je ne sais pas si ce sont eux qui l'ont fait ou si c'est l'Église de France. Que ce soit la France, la Belgique, l'Allemagne, c'est pareil, c'est la même turpitude et la même monstruosité. Ils auraient dit: "Mais qu'y a-t-il comme dégâts matériels?" En gros, en gros. J'en ai parlé à une avocate, une femme remarquable. Et puis, l'alcool, les soins médicaux... Je veux dire: psychiatriques et psychologiques. Et puis, elle m'a dit: "Il ne faut pas oublier ce que cela a été pour vous professionnellement." Belle question à laquelle je n'avais pas pensé!

Quelqu'un qui était mon voisin de plateau lors de l'émission QR à la RTBF, au moment de *God-vergeten*, m'a expliqué après qu'il n'avait jamais réussi à travailler. Et sa femme a confirmé que, toute sa vie, il avait été complètement foutu. Moi, j'ai encore eu la chance de réussir quelque chose. Enfin, "réussir quelque chose", c'est beaucoup dire, mais je n'ai pas complètement dérapé.

Il y a deux choses. Comment dire? Il y a deux choses qui sont comme des conséquences de crimes comme cela. C'est que tu peux être tout à fait foutu, vraiment. Moi, ils n'ont pas réussi à me foutre tout à fait par terre. Pas tout à fait. J'ai eu de la chance, parce que j'ai rencontré des gens intéressants, avec qui j'ai pu travailler pendant au moins dix ans. Parce que j'ai tenté d'être prof, mais j'ai été viré chaque fois. Vous savez, on ne supporte plus l'autorité. Quand on a 12, 13 ou 14 ans et que tout ce qui représente l'autorité est une trahison même de ce qu'ils représentent, on ne peut plus avoir confiance. La seule chose que j'ai faite de très bien dans ma vie, c'est d'avoir refusé le service militaire. J'ai été déclaré inapte définitif, c'est mon seul titre de gloire. Peut-être pas mon seul mais c'est un grand titre de gloire. Ne pas porter les armes. Jamais! Ne pas porter les armes, mais surtout ne pas répondre à des ordres imbéciles, de la guerre et tout cela. Je ne pouvais pas. J'ai passé huit jours à l'hôpital psychiatrique, j'ai fait l'expérience. La première expérience en psychiatrie, chez les militaires. Pas très grave! Non, ils n'ont pas réussi tout à fait à me tuer! Pas réussi! Ils n'ont pas été loin d'avoir réussi.

Mais il y a ceux qui ne s'en sont pas sortis, et pour eux, je crois que je garde en moi une haine. Parce

que c'est dur de vivre avec la haine. C'est très, très fatigant. Et non seulement, c'est la haine, mais j'ai vécu avec le désir de tuer. Oui, j'ai voulu tuer. Et c'est terrifiant. Parce que ça ne te lâche pas. Tu sais que tu ne vas jamais le faire, jamais, mais c'est l'idée qu'il faut tuer. Ça donne envie de tuer, des choses comme ça.

C'est difficile de vivre avec la rage aussi. Comment est-ce possible? Quand j'ai découvert *Godvergeten*, j'ai vu la dignité de tous ces témoins. C'est extraordinaire. Et la malversation de cette direction d'Église, ces cardinaux, cette hypocrisie et ces mensonges, c'est à vomir.

Il est vrai que j'ai fait une déposition, même si je sais qu'il n'y aura jamais de plainte suivie puisque les faits sont prescrits et que les personnes sont mortes. Mais j'ai quand même été à la police il y a à peu près un mois, convaincu par cette personne qui viendra ici dans une dizaine de jours. C'est lui qui m'a convaincu de le faire malgré tout. Pour lui aussi, c'est prescrit et de toute façon, la personne – Henri Collart – est morte. Toutes les suites sont donc éteintes mais il l'a fait. Il m'a convaincu de le faire et je l'ai fait.

On est emporté dans quelque chose qui nous submerge, comme une lame de fond. On ne pleure pas, on est au-delà de cela. Le plus insupportable, c'est leur impunité. Je parle des jésuites parce que c'est ce que j'ai appris à connaître le mieux. On les déplaçait d'un collègue à l'autre. S'il y avait une plainte ici, on le mettait là-bas. Si on ne le mettait pas là, on le mettait ailleurs. Ils pouvaient recommencer leur petit spectacle. J'aimerais savoir combien nous avons été au Collège Saint-Michel à avoir été abusés par ces beaux pères jésuites. J'aimerais bien le savoir.

Je trouve magnifique le travail que vous allez faire et cette possibilité que vous offrez à quelques personnes de venir exprimer certaines choses. Car l'Église doit payer! Elle ne peut pas rester telle qu'elle est actuellement. Bien sûr que ceux qui sont, aujourd'hui, à la tête de l'Église actuellement, les pères et les simples prêtres, n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé. Mais l'Église doit être responsable de ses actes.

Il faut pouvoir l'accuser et la condamner. Cette Église qui est immensément riche. Et quand je pense à cette abjection de proposer en fonction des dégâts subis (tu t'es fait violé une fois? Deux fois? Trois fois? Quatre fois? Et comment? Et ça, ça vaut cent euros! Ça, ça vaut mille euros...) c'est abject! On n'est pas des putes! Alors si vous voulez payer, payez! Sinon taisez-vous! Je m'adresse aux gens d'Église et pas à vous!

Tant que l'Église n'aura pas compris cela, elle n'aura rien fait. Car la crédulité dans laquelle, pour certains, nous sommes tombés, c'est une responsabilité collective de l'Église qui prône la charité, la générosité, la fraternité, l'amour, patati, patata.

Ils ont combien de salaire les évêques et les cardinaux? Combien de pension? C'est vrai ce qu'on dit que ça coûte 6 à 7 mille euros? Il y en a beaucoup qui aimeraient bien avoir ça!

C'est cela la catastrophe dans laquelle nous avons été plongés nous tous. Et c'est toujours la même chose: pourquoi est-ce moi qui ai été choisi? Pourquoi pas mon frère? Pourquoi moi?

Parce que, si les gens se sont tus, c'est peut-être pour dire quoi? Et ce n'est pas simplement dire *quoi*, mais *comment* le dire? Et à qui le dire? Parce que c'est ça aussi, le côté encore plus pervers de l'Église, c'est qu'ils ont une autorité. Tous ces gens ont une autorité morale très importante sur l'enfant et puis sur les parents, aussi. Combien de fois ils manipulent, ils entrent dans les familles. Ils s'immiscent dans les familles, ils sont là, comme des petits cancrelats, et ils ne lâchent plus. Ils ne lâchent pas leur proie. Et ils culpabilisent les parents, c'est ceci et c'est cela.

(Pause) Vous savez, ces images... on les a. Il n'y a rien à faire. Il faut parler des mains de ces prêtres... (inhale bruyamment) comment oublier ces mains? C'est impossible, enfin je crois. Je crois. (Pause) Oui...

Je ne sais pas si j'ai encore des choses à dire, à moins que vous ayez des questions... Moi, je ne sais pas.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur.

Jean Marc Turine: Je vous en prie. C'est moi qui vous remercie.

De voorzitter: Dat was een zeer aangrijpende getuigenis, collega's. Zijn er vragen?

(...): (...)

La présidente: On va voir. Je crois qu'il est de Bruxelles. On va essayer de l'aider.

Mijnheer Segers, u hebt een vraag?

Ben Segers (Vooruit): Het is geen vraag, mevrouw de voorzitter. Ik wil mijnheer Turine heel erg bedanken voor zijn aangrijpende getuigenis als overlever, als een bijzonder sterk man.

Mijnheer Turine, wie niet heeft meegemaakt wat u hebt meegemaakt, kan zich niet inbeelden wat u is overkomen. Ik denk dat ik in naam van iedereen hier kan zeggen dat de indrukwekkende manier waarop u getuigenis hebt afgelegd ons allemaal naar de keel heeft gegrepen. Ik wil u gewoon van harte danken.

De **voorzitster**: Ik denk dat we ons daar allemaal bij kunnen aansluiten. Uw getuigenis was aangrijpend. U hebt die op een bewonderenswaardige en waardige manier gebracht. Dat verdient heel veel respect.

Zijn er nog vragen?

Koen Geens (cd&v): Vous me permettrez par respect de poser ma question en français même si mon français n'est peut-être pas formidable. Votre témoignage était tellement limpide que je ne peux pas m'imaginer que vous n'ayez pas d'idée sur la question principale qui nous préoccupe: Comment peut-on prolonger la reconnaissance qu'on vous donne en vous écoutant, mais cela ne coûte rien d'écouter? Selon vous, quelle est la façon idéale dans la mesure du possible parce qu'idéal est un mot mal choisi, quelle est la solution qu'on devrait appliquer pour donner à cette reconnaissance une valeur plus durable que le moment d'écouter? Pas seulement pour vous mais pour beaucoup d'autres aussi. Quel serait votre conseil? On a bien écouté, on a énormément réfléchi et manqué beaucoup de sommeil.

Jean Marc Turine: je vous remercie. Je n'ai pas de réponse, vous savez! Si j'en avais une, peut-être... Non, je n'ai pas vraiment de réponse. Et puis il y a un élément que j'ai oublié d'évoquer: le célibat des prêtres. Le célibat ne provoque pas nécessairement la perversion. Mais le célibat forcé des prêtres amène à une forme de perversion.

J'ai un exemple en tête, et puis je reviens à vous, monsieur, après.

C'est un père jésuite français qui s'appelle Patrick C. Goujon. Il est prêtre, catholique. Il est croyant et a 53 ou 54 ans. Il a écrit un très beau livre: "*Prière de ne pas abuser*" édité aux Éditions Seuil. Il m'a raconté une chose extraordinaire. Il a été abusé enfant etc. Son prédateur vivait toujours (j'ai appris sa mort, il y a quelques mois). Ce prédateur était dans une maison de repos à côté de Paris.

Il avait déposé plainte. S'il y a la présomption d'innocence, il y a aussi la présomption de culpabilité, ce que j'ignorais. La juge d'instruction a fait valoir ce droit à la présomption de culpabilité pour convoquer le bonhomme déjà âgé (il avait plus de 80 ans).

Il n'a pas nié avoir commis et abusé d'un jeune qui était venu voir sa grand-mère. Il a eu cette phrase extraordinaire: "Mais, madame la juge, mais qu'est-ce que j'ai fait de mal? Je n'ai touché aucune femme!" Voilà! Tout est dit là! À la fois la maladie mentale et la perversion morale.

Oui, la question du célibat doit absolument être posée d'une manière très claire. Quand je pense que le pape, qui est jésuite, a déclaré à des séminaristes français, il y a quelques jours: "Mais non, il n'est pas question de toucher au célibat des prêtres." Va-t-on recommencer?

Quant à vous, monsieur, je vous remercie pour ce que vous avez dit. Je n'ai pas beaucoup d'idées sur le comment. Bien sûr qu'aujourd'hui, il y aura certainement moins de victimes puisqu'il y aura de moins en moins de prêtres. Mais par rapport à nous, les vieux...

Cependant, il reste des plus jeunes. Celui que vous verrez la semaine prochaine n'a jamais que 52 ou 53 ans! Là, les abus remontent aux années 1980; moi, c'était dans les années 1960. Je ne sais pas, je n'ai pas d'idées. Personnellement, non... La seule chose que je sache, c'est ce que je vous ai dit voici quelques minutes: à savoir que les broutilles de 1 500 euros ou de 5 000 euros, c'est dégueulasse. C'est tout ce que j'ai à dire. Ça oui! Il y a quand même moyen de sanctionner l'Église. Il y a moyen! Ils n'ont qu'à vendre leurs églises innocupées.

Cet ami qui habite à Bogota et qui a témoigné lors de ce débat télévisé à propos de *Godvergeten* m'expliquait que l'université de Bogota était aux mains des jésuites. Il y a des banques aux mains des jésuites, des hôtels de maître aux mains des jésuites et des hôtels tout court, 5 étoiles, aux mains des jésuites dans Bogota! Avec cette richesse, on ne va pas me dire qu'il est impossible de faire quelque chose. D'ailleurs, cet ami va faire en sorte que mon livre soit publié en espagnol et distribué à Bogota, dans cette université qui appartient aux jésuites, pour faire aussi sauter le verrou là-bas. Parce qu'il est évident qu'il y a aussi des milliers de victimes en Amérique latine, comme il y en a certainement en Afrique.

Voici deux ans, j'étais allé à Bamako pour présenter mon livre dans une faculté universitaire. À côté de moi était installée une jeune femme malienne qui avait écrit un livre à propos du viol. Vous ne pouvez pas imaginer le débat qu'il y a eu pendant deux heures de la part des jeunes filles comme des jeunes garçons maliens concernant le viol, pas simplement dans les familles – ce sont les incestes –, mais aussi dans les mosquées, etc. J'y

ai rencontré un jeune Malien qui ne devait pas avoir 40 ans et qui travaille dans une petite radio et télévision locale. Il est le fils d'un ancien président de la République. En tant que tel, avec une mère historienne reconnue, il a été envoyé en France pour suivre de bonnes études. Pour faire de meilleures études, il est allé chez les jésuites, où il a été interne. Je vais vous passer le détail de ce qu'il m'a raconté de ses nuits, dans les mains des jésuites dans les jardins du collège.

Non, je ne sais pas comment faire payer l'Église. Je déteste la vengeance. Vraiment, c'est très, très loin de moi, l'idée de vengeance, parce que ceux d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ce qu'il s'est passé. Seulement, ils ont la responsabilité de cette Église. Ce sont les responsables qu'il faut faire payer, comme on dit, d'une certaine façon. Et, là, je ne sais pas.

Il paraît que le pape va venir en 2024 en Belgique. Je veux bien le rencontrer et lui dire ce que je pense. Ça, c'est une possibilité. On ferait ça au gouvernement, et la proposition à l'Université catholique de Louvain, de Leuven, etc., qu'il accorde une entretien d'une heure avec des victimes, et les victimes lui diront ce qu'elles pensent. Ça, c'est un travail à faire auprès du pape. Parce qu'est-ce qu'il a fait, il y a peu de temps? Il a reçu, il a accueilli au Vatican une cinquantaine ou une soixantaine de Françaises et de Français victimes de pédocriminels de l'Église. Il a demandé pardon. Pauvre homme. Et alors? Pardon? Mais c'est quoi ce pardon? Est-ce la confession? Mais c'est ce qu'ils faisaient tous, ces jésuites qui m'ont agressé. Ils allaient se confesser chez le copain, puis ils recommençaient, puisqu'ils avaient l'absolution. Donc la notion de pardon n'a aucun sens. Excusez-moi de m'emporter.

Personnellement, je crois que j'ai fini. Merci beaucoup.

La **présidente**: Merci à vous, monsieur.

Collega's, we gaan zo meteen voort met het besloten gedeelte van onze vergadering. Ik sluit bij deze het openbare gedeelte af. Ik dank onze gasten van vandaag voor hun komst en hun moedige getuigenis.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 14.54 uur.

La réunion publique de commission est levée à 14 h 54.

Lecture faite, persiste et signe,

.....
Gabriel Fripiat

Lecture faite, persiste et signe,

.....
François Braem

Lecture faite, persiste et signe,

.....
Alain Cheval

Lecture faite, persiste et signe,

.....
Jean Marc Turine